

ARTS
 Une entrevue avec le rocker torontois Tom Cochrane
 - page E 1

SPORTS
 Lise Lafleur: «J'aime Guy avec passion»
 - Tabloid Sports

DÉTENTE
 Une histoire à l'ancienne servie à la moderne
 - page D 1

649 4 15 19 20 36 48 16
 20 25 34 35 36 37 13
 SELECT

La météo
 Aujourd'hui: Nuageux
 Minimum -20° Maximum -12°
 Demain: Nuageux
 DETAILS PAGE A2

La Presse
Dimanche

LE LAIT AU PLUS BAS PRIX

SAC DE 4 LITRES	PERRETTE	PLUPART DES CONCURRENTS	ECONOMISEZ
HOMO	3,40\$	3,92\$	0,52\$
2%	3,20\$	3,72\$	0,52\$

perrette

• MONTRÉAL, DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1988 105^e ANNÉE N° 60 58 PAGES, 6 CAHIERS A domicile et Abitibi-Temiscamingue 55 cents Extérieur de la ville de Québec (Région est) 65 cents Îles de La Madeleine 90 cents **50¢**

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 Detlev Janthur

Le parti se range derrière Bourassa

- Oui à l'affichage unilingue à l'extérieur
- Oui à la clause «nonobstant» si nécessaire

ANDRÉ PÉPIN
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a reçu hier le mandat clair des militants libéraux de toutes les régions de recourir, si nécessaire, à une clause dérogatoire pour maintenir l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces, en dépit de la récente décision de la Cour suprême.

La position gouvernementale n'est cependant pas arrêtée, le premier ministre tentant de trouver la solution qui rallierait toutes les tendances de sa formation.

Tard hier soir, M. Bourassa s'est entretenu avec des juristes pour établir une politique de rassemblement, tout en étant sécuritaire au plan juridique. Le recours à une clause «nonobstant», a rappelé le premier ministre, n'est pas son premier choix, mais pourrait

s'appliquer à des articles précis de la Charte de la langue française.

Le Parti libéral a par ailleurs commandé un sondage d'opinions, que le premier ministre peut consulter pour éclairer sa décision. Ce sondage devait lui parvenir hier, a-t-on appris auprès de ses collaborateurs.

La proposition de la base militante ne convainc cependant pas l'aile anglophone du parti, qui

VOIR BOURASSA EN A 2

Bienvenue Guy!



Guy Lafleur est rentré chez lui hier soir, au Forum, dans un chandail des Rangers de New York. L'ovation faite à l'ex-numéro 10 du Canadien a atteint son point culminant quand son coéquipier, Kelly Kisio, a quitté la ligne bleue pour lui remettre son chandail des Rangers. Lafleur l'a pris des mains du joueur de centre, l'a déplié, l'a exhibé, puis l'a enfilé avant de lever triomphalement les bras. C'est à ce moment que l'ovation a atteint son apogée. Selon des observateurs, Ronald Corey, président du club de hockey Canadien, et Serge Savard, directeur général, ont cessé d'applaudir... Nos informations, Tabloid Sports

Sports

6
3

Sommaire

Annonces classes... E 2 a E 4
 Arts et spectacles informations... D 1
 cinéma-horaire... D 4
 Bridge... B 5
 Décès... E 5
 Economie mondiale... E 1
 Editorial... B 2
 Détente... C 1
 Feuilleton... E 3
 Horoscope... E 4
 Jeune Express... C 7
 Le monde... B 6
 Quoi faire... E 6

JE ME SENS TOUT NU AVEC TOUS CES REGARDS BRAQUÉS SUR MOI... C'EST GÉNANT À LA FIN!

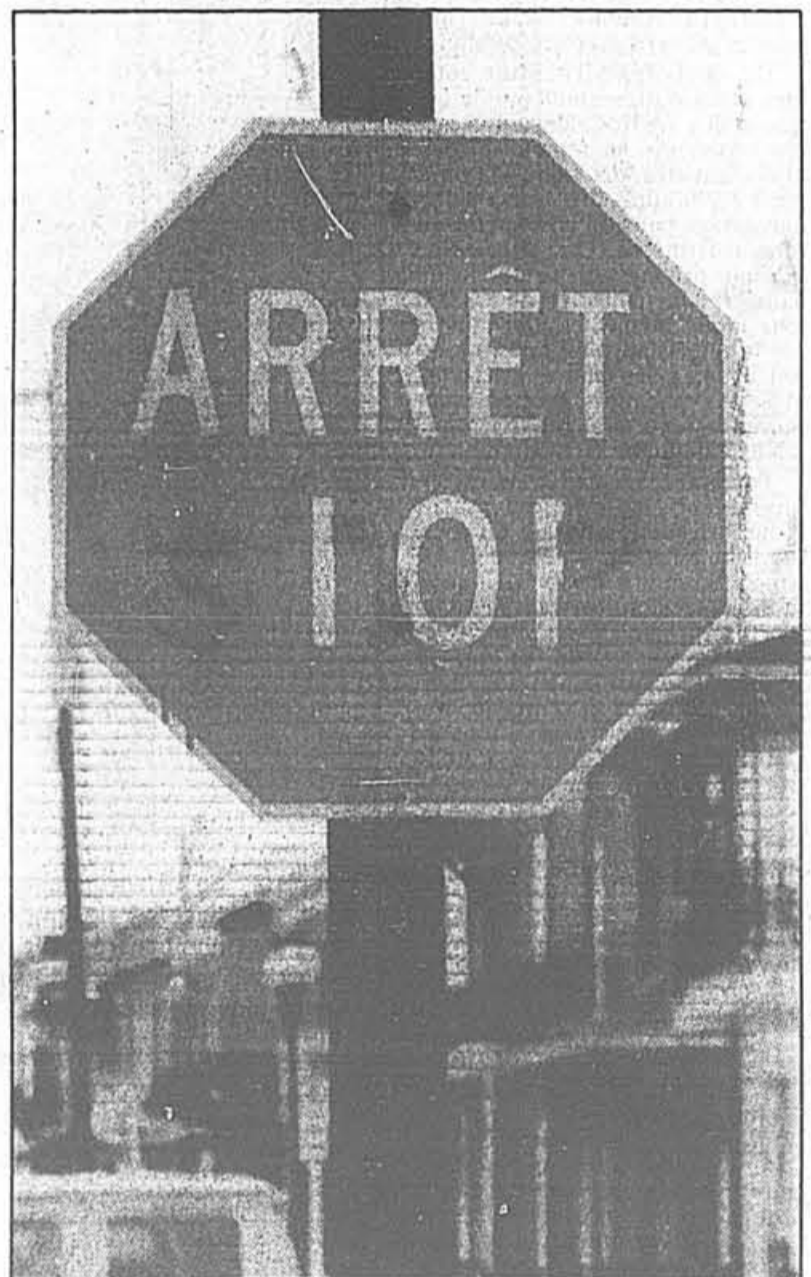


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Inspiré par l'actualité, un graphiste amateur a décidé de faire passer un message percutant aux automobilistes: ARRÊT 101. Signe de raffinement du langage politique de la rue? Le mot STOP est récupéré et devient 101. Il y a quelques années, on se serait contenté de barbouiller le mot anglais à grands coups de pinceau.

Les députés de l'ouest vivent dans l'attente

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Les élus anglophones du gouvernement Bourassa laissent planer le suspense quant à leur intention, après l'approbation par leur parti de la clause «nonobstant», destinée à interdire l'utilisation de l'anglais à l'extérieur des commerces.

Sans prôner de menaces de démission, MM. Clifford Lincoln et Richard French, tous deux ministres, ont clairement indiqué que la décision finale du gouvernement, aujourd'hui, serait déterminante dans leur décision.

Leader de la faction anglophone au sein du caucus, le ministre de l'Environnement, M. Lincoln, estime que le gouvernement devrait s'engager clairement à respecter le programme du P.L.O., c'est-à-dire la permission d'utiliser l'anglais sans restrictions.

L'application de la clause «nonobstant» pour interdire l'affichage en anglais à l'extérieur pourrait être acceptable «si c'est quelque chose de très technique, et très court», a dit M. Lincoln. Le gouvernement pourrait ainsi préciser que la clause dérogatoire ne s'appliquera que pendant un an ou deux (cinq années sont prévues par la constitution) et sur une partie très restreinte de la Loi 101.

M. Lincoln croit toujours possible que le premier ministre Bou-

VOIR DÉPUTÉS EN A 2

PARIS FRANCE

Une nuit dans une suite en face de l'Élysée

LOUIS B. ROBITAILLE
 collaboration spéciale
 PARIS



Le hasard des taux de change faisant bien les choses, il est très facile de calculer ces jours-ci les revenus salariaux à Paris: à trois poils près, le SMIC (salaire minimum) s'établit à un peu moins de \$1 000 par mois, pour 39 heures par semaine (et des congés payés légaux de cinq semaines par année). Très exactement, cela doit faire \$970, mais nous arrondirons à mille ne serait-ce qu'en prévision des fêtes de fin d'année.

Mille dollars, ce chiffre rond tombe bien. Car pour peu que le susdit «mi-

card» ajoute quelque menue monnaie de sa poche, il pourra avec son salaire mensuel (avant retenues) se payer une nuit dans une suite de l'hôtel Bristol en face de l'Élysée.

J'ai vu la suite en question — mais ce n'était pas un smicard qui l'occupait. C'était au deuxième étage, donc avec vue sur le mur d'en face. Et il s'agissait en tout et pour tout d'une double chambre banale mais propre. Même les toilettes étaient propres. Au cours actuel, cela doit valoir dans les \$1 070 pour la nuit. Taxes comprises (ouf!) mais non pas le petit-déjeuner, dont le prix de base (café-croissants et rien d'autre), se négocie dans le \$18. Quant au stationnement, il existe, pour peu que vous en payiez le prix.

En ce qui concerne les «vraies» suites-appartements du Ritz ou du dernier étage du Bristol, je n'ai pu obtenir les prix,

mais ne doutons pas qu'ils soient impressionnants.

À Paris, on a des rapports curieux avec l'argent. Vous racontez ça à quelque collègue journaliste, ou à une attachée de presse, et les deux trouvent ça tout à fait normal. Mille dollars pour le Bristol? Ah bon! je croyais que c'était plus cher. Le journaliste en question — qu'il soit d'un grand journal ou de la télévision — ne gagne lui-même que \$3 000 par mois, et l'attachée de presse \$2 500. Mais ces prix paraissent normaux. De la même manière qu'on trouve normal de faire un déjeuner d'affaires banal chez Lasserre ou Lucas-Carton, c'est-à-dire au bas pour \$250 par personne.

Il faut dire que les deux métiers que je viens de mentionner ont ceci de particulier que la fiche de paye ne reflète pas leur mode de vie réel pour peu que leurs

titulaires soient bien vus de la direction ou aient le sens de la combine. Ainsi un ami-journaliste, qui vient à peine d'entrer dans un grand magazine, m'invite à déjeuner, sans l'ombre d'un prétexte professionnel: nous allons au Royal-Montceau, jardin intérieur et piscine, plus de \$100 par personne pour «manger sur le pouce», une attachée de presse «performante» aura également droit à des notes de frais substantielles. Ce qui fait que les palaces, les Concorde en première, les restaurants trois-étoiles, on connaît, et ça n'impressionne pas, même si KBN salaire théorique vaut moins de trois nuits au même Bristol.

(Dans le bureau d'un des — nombreux — rédacteurs en chef d'un magazine, le cadre en question passe des coups

VOIR ELYSEE EN A 2

FLORIDIDE 199\$ FORT-LAUDERDALE SUPER SPÉCIAL DÉPART DU 30 DÉC. VOL ALLER-RETOUR

PARIS 449\$ GROS-ORTEUR B-747 SUPER SPÉCIAL DÉPART DU 25 DÉC. VOL ALLER-RETOUR

NOUVELLES FRONTIÈRES 800 EST DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI) 288-4800

SUITE DE LA UNE

BOURASSA

Le parti se range derrière Bourassa

souhaite une libéralisation plus grande et un respect intégral des droits individuels.

Ce que les libéraux ne veulent plus, cependant, c'est une situation qui oblige le recours fréquent aux tribunaux. Sans clause «nonobstant», la formule «extérieur français, intérieur bilingue» serait difficilement applicable.

Très massivement — plus de 400 votes contre 15 — les libéraux, réunis en consil général à Québec, ont donc approuvé le principe du recours à une clause dérogatoire pour protéger immédiatement l'affichage unilingue français à l'extérieur, à la suite des décisions de la Cour suprême.

Les militants ont cependant accepté un compromis, en appuyant la proposition permettant l'affichage bilingue à l'intérieur.

Les libéraux sont ainsi convaincus de respecter le programme du parti, qui préconise le respect du visage français du Québec, sans prohiber les autres langues.

Même à l'intérieur des établissements, le français devra toutefois dominer, selon la proposition adoptée.

Cette position isole les membres anglophones du caucus libéral, pour qui, selon le leader du groupe, M. Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement, le jugement de la Cour suprême devrait s'appliquer intégralement pour que les libertés individuelles soient respectées et ce, conformément aux dispositions des chartes québécoise et canadienne des droits.

Aucun ministre ou député anglophone n'a cependant encore menacé le premier ministre de quitter le caucus. Les négociations de couloirs se sont poursuivies toute la soirée d'hier.

M. Robert Bourassa, qui depuis deux jours écoute ses ministres, députés et militants, n'a toujours pas fait part de la teneur exacte du projet de loi qu'il déposera pour combler le vide juridique laissé par les jugements de la Cour suprême.

Il n'a pas, non plus, indiqué s'il recourrait effectivement à la clause dérogatoire pour protéger certaines parties de la Loi 101.

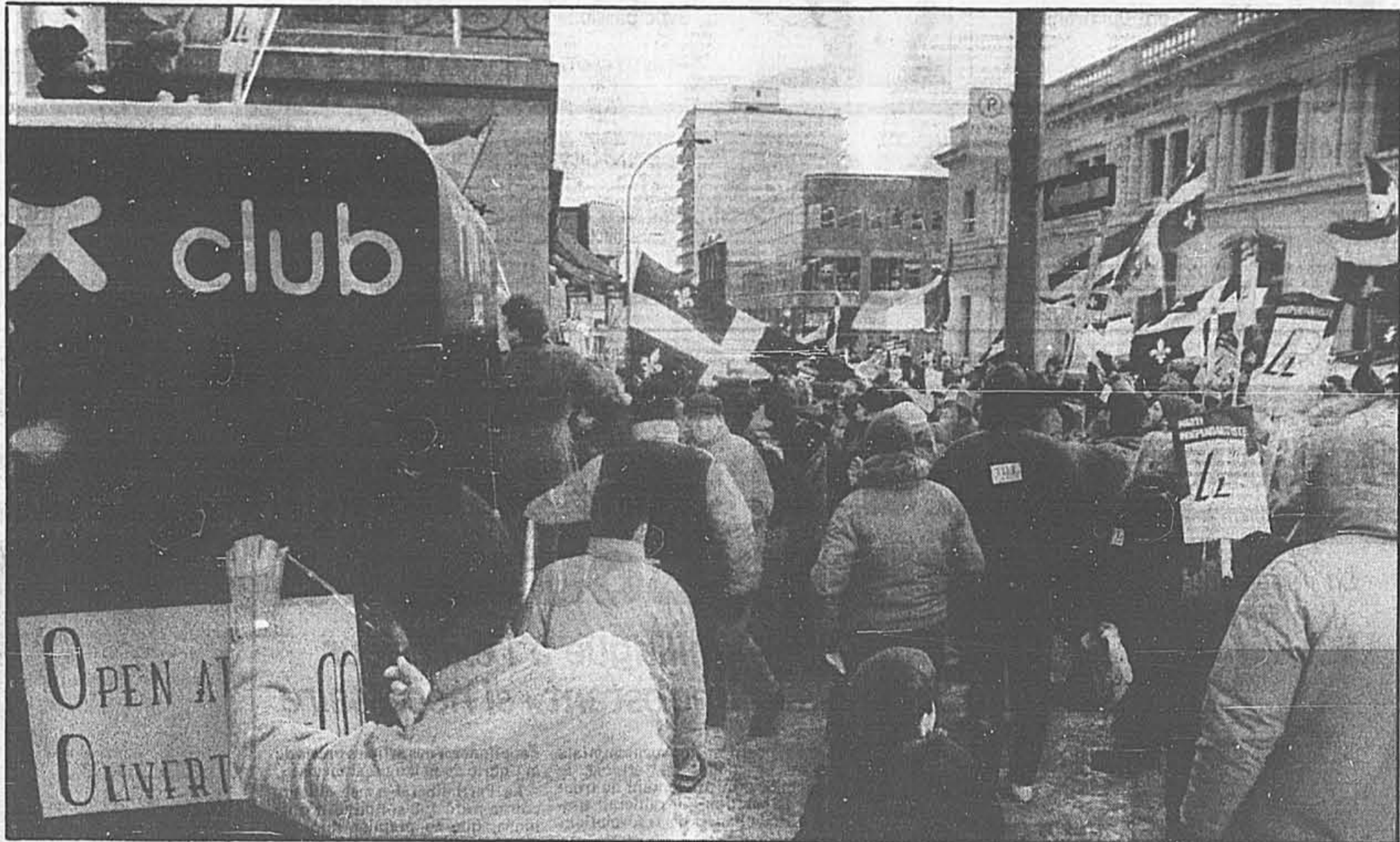
«La résolution adoptée laisse une marge de manoeuvre pour le recours à la clause dérogatoire. On laisse au gouvernement le soin de décider de l'utilisation de la clause et également de quelle façon on pourrait y recourir, c'est-à-dire de façon globale ou partielle. J'ai toujours dit que ce n'était pas mon premier choix», a insisté le premier ministre, en conférence de presse, à l'issue du conseil général.

«La décision de recourir à la clause dérogatoire ne peut être prise allégrement. Suspendre, ne serait-ce que pour un temps ou d'une certaine façon les droits fondamentaux, n'est pas facile. On peut discuter le jugement de la Cour suprême, mais on doit dire que cela fait maintenant partie de la loi du pays», a déclaré le premier ministre. «On peut peut-être considérer une telle clause si il est évident que la contestation, au plan juridique, sera rapide. Mais on doit y recourir pour des motifs exceptionnels», a-t-il ajouté.

En soirée, le premier ministre a rencontré des juristes pour analyser la portée réelle du recours à une clause dérogatoire, afin de protéger des articles précis de la Charte de la langue française. «Nous devons voir si la sécurité juridique nous oblige à recourir à une telle clause», a-t-il dit.

M. Lincoln, pour sa part, a déclaré: «Je vais chercher une façon de rester dans le parti, tant que les principes que je défends seront respectés. Je ne vais pas accepter une formule équivoque». Quant à la possibilité de l'annonce d'une démission, M. Lincoln a dit: «Une démission, c'est une démission énorme. Vous coupez tous les ponts, les moyens d'influencer. Mais, d'autre part, je ne vais pas vivre contre ma conscience».

M. Lincoln, leader du groupe des anglophones, a livré hier un vibrant plaidoyer au conseil gé-



Le vrai visage de Montréal? Pendant qu'environ 200 personnes manifestaient bruyamment hier devant les bureaux d'Alliance Québec, rue Crescent, ce brave commerçant installait son affiche bilingue à l'entrée de son établissement. «Mais qu'est-ce qui se passe ici?» lui demande un passant en anglais. «Je ne sais vraiment pas», répond-il en hurlant dans le même idiome, pour couvrir le vacarme de la foule qui scandait les slogans nationalistes «Le Québec aux Québécois» et «Québec français».

néral pour la sauvegarde des droits individuels. Il devait s'entretenir de nouveau avec M. Bourassa en soirée, a-t-il précisé à La Presse.

M. Bourassa doit d'ailleurs rencontrer aujourd'hui les membres de son conseil des ministres et le caucus des députés pour leur faire part de sa décision, avant de l'annoncer publiquement, en fin de journée.

Un proche conseiller du premier ministre a déclaré pour sa part hier soir: «Il faut maintenant décider si nous recourons à la clause 'nonobstant'. Ce qui est clair, c'est que nous n'allons pas suggérer d'y recourir si nécessaire. Nous allons y aller tout de suite ou pas du tout. Nous pourrions cependant limiter sa portée sur des points précis de la loi et limiter aussi sa portée dans le temps, c'est-à-dire pour une période de moins de cinq ans».

Un ministre influent du cabinet Bourassa a pour sa part indiqué: «Ce qui importe, avant tout, c'est de s'assurer que l'affichage bilingue intérieur ne se reflète pas à l'extérieur, si nous voulons respecter le vœu des militants».

Les membres francophones du caucus libéral auront finalement joué un rôle déterminant dans ce débat linguistique, en forçant l'exécutif et le premier ministre à adopter une position ferme sur la protection du visage français.

Des députés comme M. Guy Bélanger, de Laval-des-Rapides; M. Claude Trudel, de Bourget; M. Jean-Guy Lemieux, de Vanier; M. Laurier Gardner, d'Arthabaska, entre autres, ont vivement plaidé pour la protection de la Loi 101. Les arguments des anglophones, de même que l'analyse rigoureuse du jugement du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, ont par ailleurs permis l'acceptation d'une certaine ouverture aux droits individuels. □

DÉPUTÉS

Les députés de l'ouest vivent dans l'attente

rassa décide aujourd'hui d'éviter le recours à «nonobstant», ou, à tout le moins, d'en limiter l'application. «Les Jeux ne sont pas faits, M. Bourassa m'a donné l'assurance que la décision n'était pas prise», a dit M. Lincoln.

«Une démission est une décision énorme, vous coupez alors tous les ponts, les moyens d'in-

fluence. D'autre part, je ne vais pas vivre contre ma conscience. Il arrive des moments dans la vie où vous devez vous tenir debout, et exprimer votre point de vue», a-t-il déclaré.

Toute la délégation de son comté, Nelligan, s'est prononcée hier contre la résolution de l'exécutif du parti. Même position pour celle de Notre-Dame-de-Grâce. Pour le député de NDG, M. Harold Thuringer, il est clair que l'adoption d'une clause «nonobstant», par le gouvernement, «n'est pas acceptable pour mes électeurs».

«Je ne suis pas tout à fait satisfait», a-t-il lancé. Il refuse de dire s'il compte quitter, préférant attendre, tout comme sa collègue Joan Dougherty (Jacques Cartier), la décision finale du gouvernement, aujourd'hui.

«C'est clair qu'il y en a dans la communauté anglophone qui vont se considérer brimés si on applique le 'nonobstant', a soutenu le ministre de l'Énergie, M. John Ciaccia. Ce dernier avait rompu avec la ligne du parti lors du débat sur la Loi 22 au milieu des années 1970.

Le ministre des Communications, M. Richard French, aurait indiqué à ses collaborateurs qu'il devrait peut-être quitter son poste. Hier, il a soutenu qu'il ne prendrait pas de décision avant deux ou trois jours, le temps de consulter l'exécutif de son comté de Westmount.

M. Jacques Chagnon, représentant de Saint-Louis, un comté où les allophones sont nombreux, croit que les anglophones acceptent difficilement la décision du gouvernement.

Mais «ils devront comprendre qu'il y a encore un niveau d'inquiétude élevé chez les francophones, et peut-être se satisfaire de la permission d'afficher dans leur langue à l'intérieur», a-t-il dit.

Vice-président du PLQ, M. George Holland, croit que la réaction du conseil général «était prévisible». Il ne croit pas que la résolution d'hier amènera les anglophones à quitter les rangs du PLQ. Les anglophones restent en accord avec la très forte majorité des politiques libérales, a-t-il soutenu.

Cette position est partagée par M. Robert Benoit, président du PLQ. «Les libéraux sont des gens pratiques», a-t-il dit, interrogé sur l'impact du recours à «nonobstant» chez les membres anglophones. La plupart d'entre eux resteront, parie-t-il. □

ÉLYSÉE

Une nuit dans une suite en face de l'Élysée

de fil pendant que je revois un article. Premier appel sur le thème: j'ai un billet d'avion pour Rio, à qui dois-je téléphoner pour me faire surclasser? Deuxième appel: monsieur Untel me prête sa Rolls avec téléphone pour un mois, mais je voulais savoir: monsieur Untel paie-t-il ses conventions ou non?

Mais si les débrouillards trouvent normal — ou font semblant de, pour le chic — ce genre de prix tout de même impressionnant, beaucoup de français salariés ne trouvent pas ça drôle du tout. Et quand l'un de ces chiffres fait la une des journaux, cela fait des remous dans l'opinion. Alors que, à tort ou à raison, les Américains ont le sentiment que les très gros salaires ou revenus ont un rapport avec la performance économique, la productivité, ou le risque, les français voient rouge quand ils constatent que des gens

vivent sur un train princier, mais sous la haute protection de l'État.

C'est ce qu'on appelait cet automne à Paris le syndrome «Okrent», pendant les interminables grèves du secteur public.

De quoi s'agit-il? D'un côté, des salariés du secteur public gagnant des salaires mensuels à peine supérieurs au fameux SMIC: dans le métro, des fiches de paye de \$2 500 après dix ans, à peine davantage pour un enseignant ou une infirmière. Une directrice d'école primaire en toute fin de carrière: un peu plus de \$2 000 par mois. Même les journalistes de la télévision plafonnent, à 45 ou 50 ans, à des salaires inférieurs à \$4 000 par mois, tout en étant «grands reporters», envoyés spéciaux aux quatre coins du monde.

Pendant le même temps, qu'apprend-on? Que celle qui passait pour la vedette absolue du journalisme télévisé, madame Christine Okrent, à la fin de l'été, quitte la chaîne privée TF1, ou qu'elle avait engagé au tarif de \$600 000 par année, et ou, en somme, elle s'est lamentablement «plantée» pour revenir au secteur public, plus exactement au journal télé-Antenne 2, qu'elle est supposée sauver du désastre, contre TF1.

Les mêmes journalistes d'Antenne 2, même habitués à fréquenter les palaces quand ils sont en reportage, tombent des nues: la «reine Christine» acceptant avec magnanimité une forte réduction de salaire (et touche au passage d'énormes indemnités de TF1), ne sera payée «que» \$3 000, c'est-à-dire cinq ou six fois plus que le chef du service politique, et dix fois plus que le journaliste de base. Levée de boucliers, scandales dans les journaux: l'affaire devient tellement énorme que, loin de remonter, le journal d'Antenne 2 plonge dans les sondages à des profondeurs jamais vues: Okrent-le-fric — fait fuir les téléspectateurs par millions. Les français n'aiment pas l'étalage du fric.

Dans une ville où les repas coûtent cher, et les loyers montent très facilement à \$3 000 ou \$4 000 par mois, il en faut pourtant de l'argent. L'idéal c'est d'en faire, mais de ne pas le montrer. De se faire payer en nature, en appartements, en voitures de fonction, en frais. À la télé — toujours elle — les vedettes petites ou moyennes ont trouvé la combine, révélée par le *Canard*. Salaire mensuel moyen, mais beaucoup d'à-côtés. C'est ainsi que des journalistes de qualité très moyenne, mais qui «passent à l'écran», monnaient leurs services à bon prix pour des débats, des séminaires, etc. Combien demande Jean-Pierre Elkabbach, pour animer une journée au ministère de l'Industrie? \$17 000. Quant à Philippe Alexandre, plus précis et moins gourmand, il annonce des tarifs quotidiens de «3 800 francs, toutes taxes comprises» (environ \$8 000). Et le reste à l'avenant. Convenons que ça arrondit les fins de mois et qu'on peut s'attaquer à un repas à la Tour d'Argent sans complexe.

Autre mini-scandale déterré ces jours-ci: les emoluments du futur directeur musical de l'opéra-Bastille, Daniel Barenboim. Salaire officiel: seulement \$6 000 par mois. Le hic, c'est que son contrat prévoit «par ailleurs» qu'il aura un cachet de \$40 000 pour chacune des 25 représentations qu'il doit donner. Bref, la vérité vraie, c'est qu'il gagnera plus d'un million de dollars par année, la plus grande partie de cette somme étant soumise à un impôt minimum, car il s'agit de cachets. Le tout pour quatre mois de présence obligatoire à Paris. Payé à même le budget du ministère de la Culture. □



Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, enjoint les journalistes de cesser de l'importuner en lui demandant avec insistance s'il démissionnera sur la politique décidée par le Parti libéral au sujet de l'affichage, à l'issue du conseil général du parti, qui s'est tenu hier à Québec.

L'Europe grelotte

Agence France-Presse PARIS

■ Une vague de froid s'est abattue sur une partie du sud de l'Europe, notamment la Grèce, l'Italie et la Yougoslavie, qui a entraîné de nombreux accidents et la perturbation du trafic ferroviaire et aérien.

En Italie, un froid polaire s'est abattu sur le centre et le sud du pays (-10 degrés dans les Abruzzes), provoquant des accidents de la route qui ont fait six morts.

Un navire, le *Posillipo Loran*, qui avait quitté Naples jeudi avec deux hommes d'équipage et deux chercheurs italiens à bord pour une mission de routine vers l'île de Capri, n'a pas regagné Naples où il était attendu vendredi soir.

Des opérations de secours ont été lancées dans le golfe, alors que la mer est de force 7, a-t-on appris de source informée à la capitainerie du port.

Il a neigé, pour la première fois depuis vingt ans, sur Taormine en Sicile sur Palerme et sur Messine.

La couche a atteint, sur les hauteurs de l'arrière pays, jusqu'à 1,5 mètre, isolant plusieurs villages.

L'offensive de la neige, du vent et du gel s'étend à tout le sud de la botte. Neuf aéroports — notamment Palerme, Catane, Naples, Bari, Reggio-Calabre — ont du être fermés en raison d'un vent soufflant jusqu'à 110 km/h, et des bourrasques de neige.

Dans les Abruzzes, où la neige atteint par endroit jusqu'à 3 m de haut, l'autoroute Rome-Pescare a été fermée, ainsi que toutes les écoles de la province. Onze ouvriers et techniciens

bloqués sur un chantier sur les pistes du Gran Sasso ont été ramenés dans la vallée par des équipes du Club Alpin et des carabiniers.

En Yougoslavie, le froid est revenu en force vendredi soir après une première offensive en novembre.

Plusieurs dizaines de voitures et de poids lourds sont bloqués par des congères formées par une violente tempête de neige dans la région montagneuse de Zlatibor (Serbie), a indiqué l'agence *Tanjug*.

Dans le bassin de la rivière Drina, entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, une couche de 70 cm de neige a pratiquement paralysé la circulation.

D'abondantes chutes de neige ont également paralysé la vie dans la capitale de la Macédoine (sud), Skopje, qui compte quelque 350 000 habitants.

Plusieurs aéroports yougoslaves sont fermés au trafic, notamment ceux de Skopje, Pristina, Tivat, Dubrovnik et Sarajevo.

Les trains accusent des retards de plusieurs heures.

En Grèce également, le mauvais temps qui s'est abattu sur le nord et le centre, avec notamment d'abondantes chutes de neige, paralysait hier plusieurs régions du pays et perturbait le trafic aérien et routier.

L'aéroport de Salonique (deuxième ville grecque, 1 million d'habitants) restait fermé depuis vendredi et la ville était isolée du reste du pays dans un rayon de 200 kilomètres, a-t-on appris auprès de autorités locales. De plus, 90 p. cent des transports en commun étaient paralysés et les écoles fermées.

C'est la première fois depuis 40 ans que la Grèce du nord a connu un tel mauvais temps à cette époque, a-t-on indiqué.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-24	-14	ensoleillé
Outaouais	-20	-11	nuageux
Laurentides	-23	-15	nuageux
Cantons de l'Est	-20	-12	nuageux
Mauricie	-18	-12	ensoleillé
Québec	-23	-13	nuageux
Lac-Saint-Jean	-23	-15	nuageux
Rimouski	-22	-13	nuageux
Gaspésie	-22	-13	nuageux
Baie-Comeau	-25	-14	nuageux
Sept-Îles	-26	-12	nuageux

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	5	10	N.-Orléans	7	19
Buffalo	-5	-3	Pittsburgh	-5	-2
Chicago	-4	0	S. Francisco	8	10
Miami	19	25	Washington	4	11
New York	4	10	Dallas	10	18

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	4	10	Madrid	-5	4
Athènes	5	11	Moscou	-6	-4
Acapulco	23	33	Mexico	16	25
Berlin	-4	1	Oslo	-9	-3
Bruxelles	5	12	Paris	7	8
Buenos Aires	12	20	Rome	-4	8
Copenhague	-5	0	Stockholm	-8	-5
Geneve	-2	9	Stockholm	2	6
Hong Kong	10	18	Tokyo	4	10
Le Caire	11	20	Trinidad	21	31
Lisbonne	8	15	Vienne	-5	2
Londres	6	12			

La Quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres 634
à quatre chiffres 1604





Comme beaucoup de manifestations nationalistes, celle d'hier a permis aux marcheurs de déployer plusieurs drapeaux du Québec et des Patriotes de 37-38.



Le président du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, s'en est pris à Alliance Québec, devant les bureaux de l'association anglophone rue Crescent.

Les indépendantistes manifestent dans l'ouest

Appel au boycott des entreprises anglophones

MARC DORÉ

Fortement encadrés par les forces policières, environ 250 personnes ont répondu à l'appel du Parti indépendantiste et ont manifesté, hier midi, devant les bureaux d'Alliance Québec, rue Crescent, à Montréal.

Les manifestants, des jeunes pour beaucoup, voulaient inciter le gouvernement de Robert Bourassa à avoir recours à la clause dérogatoire pour soustraire la Loi 101 aux effets de la décision de la Cour suprême.

Ils voulaient également, comme l'a dit le président du PI, Gilles Rhéaume, demander à Alliance Québec de cesser « d'insulter le Québec » en cherchant à ramener le bilinguisme d'avant la Loi 101.

La manifestation, qui a débuté symboliquement à 13 h 01 (1:01) s'est déroulée dans le calme même si elle avait lieu au coeur du Montréal anglophone.

Le PI avait d'ailleurs choisi la rue Crescent pour bien marquer que le français est la langue de tout le Québec, a dit Gilles Rhéaume.

Le chef du PI a également indiqué que son groupe songeait à lancer une campagne de boycottage des commerces qui utiliseraient l'anglais dans l'affichage.

Il a également annoncé que toutes sortes de gestes, « démocratiques », a-t-il précisé, seront posés si le gouvernement Bourassa refuse le recours à la clause dérogatoire.

Les manifestants, où on pouvait reconnaître des gens comme Andrée Ferretti et François Lubrina, ont scandé des slogans nationalistes et ont réussi à bloquer la rue Crescent pendant près d'une heure.

Ils se sont par la suite rendus jusqu'à l'édifice d'Hydro-Québec, boulevard René-Lévesque, où se trouvent les bureaux du premier ministre Robert Bourassa.

La manifestation était surveil-

lée par plusieurs policiers en uniforme et surveillée par un hélicoptère de la police.

Des manifestations plus importantes doivent avoir lieu aujourd'hui, la principale étant un grand rassemblement au centre Paul-Sauvé, à 14 h.

Collant, collant

La journée a par ailleurs été calme à Montréal, à peine quelques incidents venant perturber ce froid samedi d'avant Noël.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des groupes de jeunes ont placé des auto-collants en faveur de la Loi 101 sur plusieurs édifices du centre-ville.

« On s'est réunis un groupe, une cinquantaine de jeunes parce qu'on en a assez de voir qu'on est obligés de retourner dans la rue pour revendiquer le français », a déclaré l'un d'eux sous le couvert de l'anonymat à un reporter de CKAC.

« Maintenant, on est obligés de

se battre pour pouvoir parler en français, pour pouvoir travailler en français, pour pouvoir utiliser ce droit naturel qui nous est acquis depuis longtemps. »

« On en a assez, on est descendu avec des amis dans la rue mettre des auto-collants partout dans le centre-ville: rues Sherbrooke, boulevard de Maisonneuve, avenue McGill, toutes les rues importantes. »

Ce geste a suscité la colère de quelques anglophones.

L'un d'eux a téléphoné hier à La Presse pour dire qu'il avait collé plusieurs de ces petits messages en faveur de la Loi 101... sur la porte de la Maison Ludger-Duvernay, le siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste.

« Pour leur montrer comme c'est ridicule », a dit cet homme qui ne s'est pas identifié.

Boycottage

Le boycottage de produits de commerçants anglophones sem-

ble par ailleurs recueillir des apuis.

L'Association des francophones de l'Ouest de l'île de Montréal a décidé vendredi soir, en assemblée générale, de lancer le boycottage des produits de Chaussures Brown's, une société à l'origine du jugement de la Cour suprême, et de Molson et Seagram's, des bailleurs de fonds d'Alliance Québec.

« Nous pensons que si le jugement a été rendu, c'est évidemment parce qu'il y a eu contestation », a déclaré hier le président de l'Association, Jean-Guy Plante.

« Nous croyons qu'Alliance Québec constitue un élément déstabilisateur dans la société québécoise », a-t-il encore soutenu, en disant qu'il fallait parler le seul langage que comprennent tous les marchands: celui de l'argent.

L'Association fera connaître les détails de sa position cette semaine.

Du cannabis au sang bleu

Agence France-Presse
LONDRES

Le fils cadet du duc et de la duchesse de Kent, lord Nicholas Windsor, âgé de 18 ans, a été appréhendé et immédiatement relâché, la semaine dernière, pour possession de cannabis, a annoncé, hier, la police de Londres.

Le jeune homme, cousin de la reine et 19e dans la ligne de succession au trône, a été relâché une heure et demie plus tard sans être inculpé, après une simple mise en garde, a précisé un porte-parole de la police.

Il avait été arrêté, mercredi soir, en compagnie d'un ami à St. James's Park, dans le centre de Londres, près du domicile de ses parents et conduit à la station de police de Bow Street.

Le porte-parole a souligné que les deux jeunes gens n'avaient pas bénéficié d'un « traitement spécial ».

Le duc de Kent est le cousin germain de la reine Elizabeth II.



Même si les besoins dépassent les disponibilités, c'est dans la bonne humeur qu'on procédait hier à la distribution de paniers de Noël et de repas chauds à l'organisation Sun Youth, rue Saint-Urbain. L'ancien capitaine du Canadien, Jean Béliveau, entouré de Robert Despins, de la police de la CUM, et d'André Roussel, était au service. Au menu: des rigatonis bien chauds.

Les nécessiteux crient au secours

À moins d'une semaine de la fête de Noël, les garde-manger de la plupart des organismes de secours sont presque vides

Presse Canadienne

À une semaine de Noël, plusieurs organismes de charité de la métropole éprouvent des difficultés à rencontrer toutes les demandes en nourriture des familles nécessiteuses et lancent en quelque sorte un appel à l'aide auprès de la population.

L'Armée du salut devra combler, a-t-elle laissé savoir, les besoins de nourriture des 800 familles de plus que l'année dernière dans la seule région de Montréal, pour la période des Fêtes.

Plus de 5 500 familles ont adressé, cette année, une de-

mande pour obtenir un panier de Noël. L'Armée du salut fournit à ces familles des chèques dont le montant varie entre \$35 et \$75 et qui sont échangeables dans la plupart des grandes chaînes d'alimentation.

Le porte-parole de l'Armée du salut, Michel Tassé, a déclaré que l'organisation de charité a finalement trouvé l'argent nécessaire pour combler les attentes de chacun. M. Tassé a fait savoir que les principales difficultés sont dues au fait que la plupart des gens dans le besoin font partie de familles à plusieurs enfants, contrairement aux années précédentes.

Quant aux centres d'hébergement, ils sont pleins à craquer. Plus de 500 soupers, un record, ont été servis, lundi et mardi derniers, à l'Hôtelierie pour hommes de l'ouest de Montréal.

Pour sa part, l'organisation de bienfaisance montréalaise Sun Youth ne peut combler toutes les demandes en nourriture des familles nécessiteuses et lance un appel à l'aide.

Plus de 4 000 familles ont adressé, cette année, des demandes à l'organisation, c'est-à-dire 500 de plus que l'an dernier. Mais Sun Youth n'a pu recueillir jusqu'à ce jour que la moitié des vivres dont elle aura besoin pour garnir les paniers

de Noël de ces familles dans le besoin.

Le porte-parole de Sun Youth, Tommy Kulczyk, croit que les gens n'ont pas encore réalisé que le temps des Fêtes est à nos portes. L'absence de neige et la présentation de nombreux spectacles-bénéfices, en plus de l'aide aux victimes de l'Arménie, ont aussi contribué, selon lui, à l'échec de la collecte de vivres.

Ce sont surtout les besoins en viandes et poissons congelés ou en boîte qui doivent être comblés. L'organisme a tout de même promis que ses portes seront ouvertes les 24, 25 et 26 décembre pour survenir aux besoins les plus urgents.

Premier hôpital québécois totalement informatisé

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) sera fort bien équipé au domaine informatique: il a signé, le 29 septembre, le contrat avec la compagnie Health Data Sciences pour l'achat et l'installation du système Ulticare, au coût de \$6,1 millions.

Les travaux d'implantation ayant débuté en novembre pour s'échelonner sur deux ans et demi, le CHUS deviendra donc le premier hôpital québécois médicalement et complètement informatisé.

Pour ce faire, le programme requiert trois ordinateurs d'une puissance de 32 bits et d'une capacité de stockage de 13 gigaoctets ou 13 milliards de caractères. Cela représente quatre gigaoctets de plus que l'ensemble des systèmes informatiques de la Ville de Sherbrooke.

Il comportera aussi un ordinateur d'archivage en cas de panne, 400 terminaux ou écrans cathodiques répartis dans les chambres des patients, les bureaux des médecins, les services et départements de l'hôpital et, enfin, 130 imprimantes. Nul besoin de câblage coaxial puisque les données « voyageront » par les fils téléphoniques en place.

Selon le directeur général Normand Simoneau et le directeur des services professionnels, le Dr Roberto Iglesias, le système Ulticare constitue un précieux bijou à plusieurs égards, l'amélioration des soins aux patients n'étant pas le moindre.

Dès l'admission à l'urgence, aux cliniques externes ou dans une unité de soins, les données concernant le patient seront entrées dans le système, seront mises à jour quel que soit le service, le médicament, le traitement qu'il recevra et seront disponibles instantanément partout où le malade cheminera dans l'hôpital, incluant au bloc opératoire ou dans sa chambre s'il est hospitalisé.

« Les professionnels qui traitent le patient auront à portée de main une sorte de tableau de bord où d'un seul coup d'oeil ils prendront connaissance de tout le plan de soins prévu, de ce qui a été appliqué et à quelle heure, de ce qui doit être encore exécuté et quand, et enfin, du service et de l'employé qui l'a fait ou qui doit le faire », a précisé le Dr Iglesias.

Sur l'écran du terminal, apparaîtront en caractères plus foncés les traitements ou services en retard.

Qui plus est, le système assurera un meilleur diagnostic médical, aux dires du Dr Iglesias, car chacun des professionnels, qu'il soit ergothérapeute, psychologue, infirmière, ou médecin généraliste ou spécialiste, y inscrira et mettra en évidence ses remarques importantes ainsi que les anomalies décelées dans l'évolution du cas.

Le directeur des services professionnels soutient qu'en plus de mettre fin aux problèmes de coordination entre les différents services du CHUS, le système informatisé éliminera les retards à dispenser des soins dans l'attente de l'arrivée du dossier du patient.

Confidentialité assurée

En matière de confidentialité et de sécurité, le système Ulticare comporte des mécanismes qui les garantissent.

Tous les employés n'ont pas besoin d'avoir accès à toutes les données concernant un malade. En outre, il est de première importance que n'importe qui ne puisse inscrire n'importe quoi au dossier informatisé.

Par conséquent, seules les données appropriées seront disponibles aux différentes catégories d'employés ou de professionnels. Par ailleurs, pour enregistrer une information au dossier, l'employé devra utiliser à la fois une carte magnétique et un code particuliers. « Ça fonctionnera exactement comme les cartes de guichet automatique où il faut à la fois la carte et le numéro d'identification personnelle ou NIP », a expliqué le Dr Iglesias.

Adieu perte de temps

Vision plus globale des soins au patient, meilleure coordination entre les professionnels des différents services, accélération des communications, banque de données précieuses pour l'enseignement, la recherche et la gestion, voici autant d'avantages qui ont séduit les dirigeants du CHUS.

Et parallèlement à tout ça, insistent le Dr Iglesias et M. Simoneau, adieu le papier, les communications téléphoniques et les pertes de temps majeures qui en découlent.

« Par exemple, des études ont démontré qu'une infirmière consacre actuellement entre 30 et 50 p. cent de son temps à la manipulation de papiers et à des téléphones en rapport avec le dossier et les traitements au patient.

LES PANNES HIER

Quelque 130 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité hier à Montréal, dont une centaine durant plus de deux heures dans l'est de la ville à la suite de l'incendie d'un câble souterrain situé dans un trou d'homme à l'angle des rues Rouen et Saint-Germain.

Les techniciens de la compagnie d'État ont dû changer à la fois le câble et le transformateur.

L'autre panne qui a affecté une trentaine d'abonnés à Mont-Royal a duré une vingtaine de minutes.

À Boucherville, 10 abonnés ont été coupés de courant hier matin durant une heure et 20 minutes.

À Laval, 15 abonnés ont été privés d'électricité durant 30 minutes.

Tandis qu'à Dorion 50 foyers ont été privés de courant durant une heure.

Un accord intervient entre le Canada et la CEE sur la taxation des vins importés

La bière importée a été exclue de l'accord comme l'avait promis le gouvernement

Presse Canadienne
BRUXELLES

Les négociateurs canadiens sont sortis exténués de la table de négociations, à Bruxelles, hier, mais avec sous le bras un accord sur la délicate question des alcools européens importés au Canada.

Le Canada, qui taxait lourdement les alcools en provenance de la CEE, a accepté d'accorder aux Européens les mêmes privilèges que ceux dont bénéficient les Américains en vertu de l'accord sur le libre-échange.

Pour les vins contenant 100 pour cent de raisins canadiens, l'élimination progressive des taxes provinciales se fera sur une période de 10 ans. Quant aux vins «mixtes» — qui peuvent contenir jusqu'à 30 pour cent de raisins canadiens — l'élimination progressive s'étendra sur une période de sept ans.

Durant la première année de l'entente, les taxes sur les vins «mixtes» diminueront de 19 pour cent, comparativement à 25 pour cent pour les vins «mixtes» américains.

En retour, les Européens ont accepté de laisser tomber leurs menaces de représailles pour contrer les taxes provinciales, jugées inéquitables par le GATT, l'an dernier.

Le GATT avait alors exigé du Canada qu'il élimine les différences de taxes d'ici 1989 et qu'il s'entende avec les Européens sur cette question, sans quoi il pourrait s'attendre à des mesures de représailles.

La bière exclue

La bière importée a été exclue de l'entente entre le Canada et les Européens, tel que promis par le gouvernement fédéral.

Les brassiers canadiens craignent davantage les Américains que les Européens sur ce terrain, car une élimination des taxes à l'importation de bières européennes aurait ouvert la porte à une demande similaire des Américains.

La bière, rappelons-le, a été exclue du traité de libre-échange avec les États-Unis, laissant aux provinces le privilège de taxer les bières américaines.

Les spiritueux, quant à eux, ne constituaient pas une ques-



Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, s'est toujours opposé à la négociation d'un compromis avec la Communauté économique européenne sur la question de la taxe sur les alcools importés. M. Peterson veut ainsi sauver l'industrie vinicole de sa province qui aura à concurrencer celle des Américains et celle des Européens.

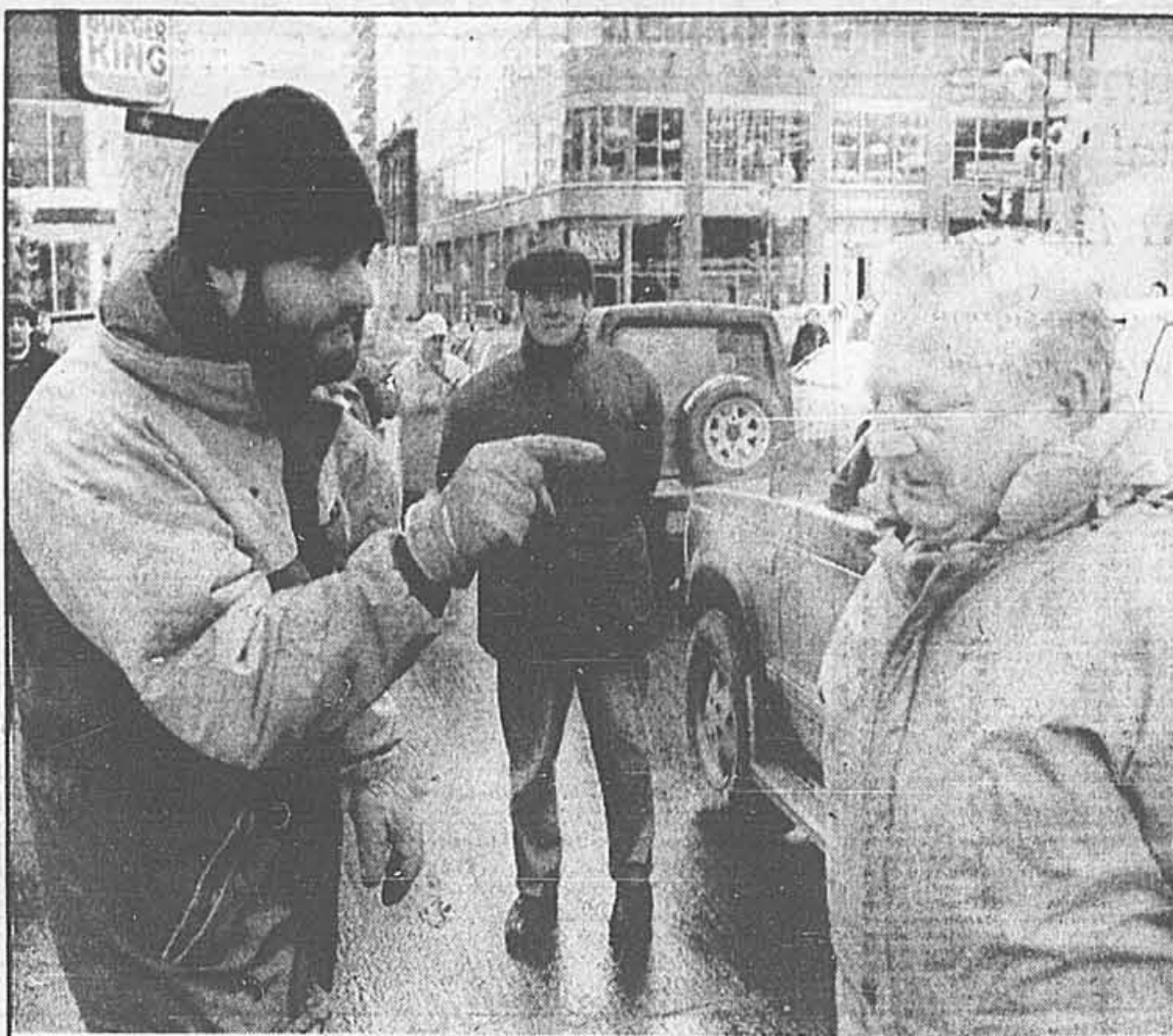
tion litigieuse lors des négociations de Bruxelles, la plupart des distillateurs canadiens soutenant déjà la compétition internationale.

Ainsi, les taxes à l'importation sur les spiritueux européens tomberont automatiquement dès le premier janvier prochain.

Seule exception: l'industrie du brandy de l'Ontario, qui dispose d'un délai de cinq ans pour se raffermir.

À Toronto, le premier ministre ontarien David Peterson avait déjà critiqué sévèrement les négociateurs canadiens pour leur offre de compromis. Les délégués du gouvernement ontarien et des représentants de l'industrie vinicole de cette province, qui se trouvaient à Bruxelles en tant qu'observateurs, avaient quitté la capitale belge, tôt vendredi, en guise de protestation.

Mais un des négociateurs canadiens, qui n'a pas voulu être identifié, a qualifié l'entente de «meilleure que celle conclue avec les États-Unis dans l'accord de libre-échange.»



Avertissement senti

Un nationaliste québécois, qui participait hier à une manifestation à Montréal, n'a pas hésité à cracher à la figure d'un provocateur qui avait fait des gestes obscènes à l'endroit des manifestants qui protestaient contre la décision de la Cour suprême de rendre illégale l'affichage unilingue français au Québec.

PHOTO CP

Les Jeux des pays francophones s'ouvrent à Casablanca

Presse Canadienne
CASABLANCA

Le ministre canadien de la jeunesse, de la condition physique et du sport amateur, Jean Charest, a procédé au lancement officiel des premiers Jeux de la francophonie, hier, à Casablanca au Maroc.

Ces Jeux, dont le comité international est présidé par M. Charest, regroupent 29 pays qui s'affrontent dans des épreuves tant sportives que culturelles.

Les quatre disciplines sportives sont l'athlétisme, le soccer, le basketball et le judo; et le volet culturel compte cinq types d'épreuves: la peinture, la sculpture, la chorégraphie, l'audio-visuel et les métiers d'art.

Les premiers Jeux de la francophonie se dérouleront du 8 au 22 juillet 1989 à Casablanca et à Rabat.

Retombées électorales au NPD: Bill Knight abandonne le parti pour le secteur privé

d'après Canadian Press
OTTAWA

Les membres du bureau exécutif du Nouveau Parti démocratique ont tenu hier à Ottawa une autre réunion d'analyse des résultats des dernières élections, au cours de laquelle le secrétaire fédéral du parti, M. Bill Knight, a donné sa démission. M. Knight a déclaré aux journalistes à l'issue de la réunion que son départ était prévu depuis bien avant le 21 novembre, date des élections générales, qui a vu le NPD remporter le nombre record de 43 sièges à la Chambre des communes, mais sans pouvoir se hisser au rang de deuxième plus important parti du pays.

M. Knight a l'intention de travailler désormais dans le secteur privé.



M. Bill Knight

Le chef du parti, M. Ed Broadbent, a déclaré après la réunion

que le départ de M. Knight n'est aucunement lié aux résultats électoraux, et que ce militant de longue date du parti avait exprimé l'intention d'abandonner son poste dès l'été dernier.

M. Broadbent a également annoncé qu'un second comité a été formé pour analyser les résultats des élections et obtenir les conseils des militants de la base sur l'orientation à donner désormais au parti. Le comité rendra compte de ses travaux lors du prochain congrès national qui se tiendra du 10 au 13 août à Winnipeg.

Aux termes de la constitution du NPD, M. Broadbent et tous les autres dirigeants du parti doivent se faire réélire au congrès.

M. Broadbent n'a pas indiqué quant à lui s'il se représenterait pour un nouveau mandat de deux ans à la tête du parti, mais il s'est

engagé à faire connaître ses intentions bien avant le congrès de Winnipeg.

Le comité sera présidé par deux dirigeants du parti, et s'efforcera d'obtenir l'opinion d'un plus large éventail de membres du parti sur les élections qu'un comité de quatre députés qui effectuera un travail analogue.

Les deux comités veulent connaître les raisons pour lesquelles le NPD a perdu son seul siège dans les provinces Maritimes, n'a pu faire élire un député dans le Québec et n'a fait aucun gain important sauf en Colombie-Britannique.

La haute direction du parti, notamment M. Knight et le stratège Robin Sears, ont été sévèrement critiqués par les militants, qui estiment que le NPD n'a pas été vigoureux dans son opposition au libre échange.



DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR LA SEMAINE DE NOËL DU 27 AU 31 DÉCEMBRE 1988

Veuillez prendre note que La Presse ne sera pas publiée le dimanche 25 décembre (Noël) et le lundi 26 décembre 1988.

JOURNAL DU MARDI 27 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le jeudi 22 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces avec épreuves: le mercredi 21 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 23 décembre 1988 - 12 h

JOURNAL DU MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces avec épreuves: le jeudi 22 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Corrections finales: le mardi 27 décembre 1988 - 12 h

CONSUMMATION — MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le jeudi 22 décembre 1988 - 15 h
Annonces avec épreuves: le mercredi 21 décembre 1988 - 17 h 30
Mise en pages: le jeudi 22 décembre 1988 - 15 h
Copies sans épreuve et matériel: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Corrections finales: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Impression: le lundi 26 décembre 1988 - 15 h

JOURNAL DU JEUDI 29 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le mardi 27 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces avec épreuves: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le mardi 27 décembre 1988 - 17 h 30
Corrections finales: le mercredi 28 décembre 1988 - 12 h

JOURNAL DU SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988

Pour Arts et Lettres, les heures de tombée habituelles.
Heures de tombée pour Vocances / Voyage et Carrières et professions

Réservation d'espace: le mercredi 28 décembre 1988 - 13 h
2e cahier C et P: — 16 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le mercredi 28 décembre 1988 - 12 h
Corrections finales: le mercredi 28 décembre 1988 - 12 h

HABITAT — SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le mardi 27 décembre 1988 - 12 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 22 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le mardi 27 décembre 1988 - 12 h
Corrections finales: le mardi 27 décembre 1988 - 12 h

ARTS ET LETTRES, CAHIER II (PRÉIMPRIMÉ) SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988

Réservation d'espace: le mardi 27 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces avec épreuves: le vendredi 23 décembre 1988 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le mardi 27 décembre 1988 - 17 h 30
Corrections finales: le mardi 27 décembre 1988 - 17 h 30

La Presse

loto-québec

Résultats

Tirage du 88-12-17

GAGNANTS LOTS	
6/6	0 4 600 210,30\$
5/6 +	0 113 634,30\$
5/6	352 2 221,80\$
4/6	18 280 82,20\$
3/6	337 669 10,00\$

Ventes totales: 20 872 498,00\$

4 15 19 20 36 48

No complémentaire: 16

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 7 300 000,00\$

Tirage du 88-12-17

GAGNANTS LOTS	
6/6	0 525 640,00\$
5/6 +	0 43 334,00\$
5/6	35 825,40\$
4/6	1 491 87,20\$
3/6	27 428 5,00\$

MISE-TÔT: 2 19 26 31

No complémentaire: 13

GAGNANTS LOT: 248 201,60\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 800 000,00\$

VENTES TOTALES: 1 392 968,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

Résultats

Provincial Tirage du 88-12-16

NUMÉROS	LOTS	Semaine du 88-12-12	
3334043	1 000 000 \$	3	4
334043	10 000 \$		
34043	1 000 \$		
4043	100 \$		
043	25 \$		
43	10 \$		

LUNDI 726 7773
MARDI 428 9344
MERCREDI 525 8160
JEUDI 190 4962
VENDREDI 952 4614
SAMEDI 634 1604

La Mini Tirage du 88-12-16

NUMÉROS	LOTS	Tirage du 88-12-16	
378222	50 000 \$		
78222	5 000 \$		
8222	250 \$		
222	25 \$		
22	5 \$		

37822 1 000 \$
3782 100 \$
378 10 \$

INTER PLUS

NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES	
273093	250 000 \$	95754	2 500 \$
73093	2 500 \$	8815	250 \$
3093	250 \$		
093	25 \$		
93	10 \$		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Participez à des traditions anciennes

La Galerie de bonsai Sokan est spécialisée en bonsai de qualité. Profitez de nos 10 ans d'expérience pour vous familiariser avec tout ce qui touche à la culture des bonsai.

- Arbres
- Outils
- Entretien
- Livres
- Cours
- Pension en votre absence

SOKAN BONSAI

768, rue St-Paul ouest
Montréal 393-8930

Lundi au vendredi: 10 h à 21 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h

PLAN MISE-DE-CÔTÉ

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

A à T, 2e, 3e, balance vente rapide, notaire, Labrie 729-4234.

ACCEPTATION en 7 jours jusqu'à 400 000\$. 1ère et 2e hyp. Copier Populaire St-Rene Goulet, 321-2510

ESCOMPTE Meilleure offre. Réponse 24h. R. Landry 288-9322

PRET hyp. 1ère, 2e, et temporaire, ville, banlieue, privé. 254-3464

IRE et 2e HYPOTHEQUES Balance de vente. Notaires Rodino et Silicani 381-9268.

IRE - 2e HYPOTHEQUE FINANCEMENT JUSQU'À 85% LA LAURENTIENNE. 845-9455. Soir et Fin de semaine: 672-5452

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Aménagement de bureau, Equipement. Follie. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7184

APPROUVE 1re QUALITE Avants produits pétroliers 30% mois cher. Dépot 20 000 \$ pour exclusivité. 722-7431

BONPLACEMENT Terrains cadastrés 35 000 \$ par. 8 cents le pi car. St-Colomban. 1-438-6540.

ECHANGE OU VENTE Magnifique propriété St-Sauveur, équipe de 50 000\$, échangez-la pour propriété à revenu, petit commerce, bateau, auto ou autre. 328-8848

PARTEZ EN AFFAIRES Equipement d'imprimerie, Offset, 10 000\$. 983-2414

UNE compagnie établie depuis 20 ans, offre une occasion d'affaires dans le secteur qui offre aussi peu que 55 000 \$ et qui peut rapporter 100 000 \$/an. (514) 648-2316.

URGENT! doit vendre, commerce de nettoyage sous pression, et vanne, équipement neuf avec contrat immédiat. 935-8696

712 ASSOCIES DEMANDES

EMBOUITELEUR d'eau de source naturelle, bien établi demande associés financiers pour projet d'expansion. Semaine, 9h-17h. 861-0265.

ENTREPRENEUR général cherche investisseur. 478-3029.

714 FRANCHISES

FRANCHISE DE DISTRIBUTION - Territoires disponibles dans plusieurs régions du Québec. - Produits exclusifs de fabrication: "tulle modulaire en fibre de verre" sur le marché depuis 7 ans. - Support de marketing et de publicité. - Joignez-vous à une équipe gagnante. Capital requis: 50 000\$. Veuillez contacter: LES TULES EUROPE LTEE 4025 C boul. Lemon, Lével H7E 1A2 Tel: 514-664-1666 ou 326-5440

715 SERVICES FINANCIERS

CAPITAL DE RISQUE Prêt commercial, 1ère, 2ème hyp. commerciales. Financement des recevables et chèques post-dates. M. Duquay, 676-5995

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 342-1356

717 SERVICES SPECIALISES

TELEPHONE CELLULAIRE Service location-vente-installation. PRIX IMBATTABLE. 30 min./mois pendant 1 an gratuit, avant 31 décembre 88. Pour rendez-vous 271-4397 Peter Kosteressy.

718 ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE pour 1er et 2e hyp. Notaires Rodino et Silicani 381-9268.

BESION urgent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

BESION IMMEDIAT Cherchons un prêt hypothécaire en 2e rang ou rattachement commercial de 120 000 \$ sur très beaux bureaux-condominiums au centre-ville de Montréal. Ratio prêt/valeur 85%. Intérêt payé d'avance pour le 1er année. 937-9269

726 INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

MACINTOSH : COMPTABILITE avec BEDFORD. Templates et cours avec EXCEL. Consultation. Jean Boissieu: 271-1651

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS. 285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADREES 285-7000

Marcel Pepin s'insurge contre l'éditorial du directeur du *Devoir*

L'ex-président de la CSN a démissionné du Conseil d'administration du journal

MARC DORÉ

La question linguistique a fait une autre victime.

Incapable de donner son appui à la prise de position du directeur Benoit Lauzière, M. Marcel Pepin a démissionné hier du conseil d'administration du journal *Le Devoir*.

Dans un éditorial intitulé «Le français partout» et sous-titré «Mais sans brimer les droits des autres communautés» et publié hier, M. Lauzière s'élève contre l'utilisation de la clause dérogatoire par le gouvernement de Robert Bourassa pour soustraire la Loi 101 aux effets de la décision de la Cour suprême.

Il se prononce également pour une forme de bilinguisme permettant «aux autres Québécois de montrer aussi leur visage dans la vitrine commerciale».

C'est là-dessus essentiellement que le syndicaliste Pepin, d'ailleurs recruté par M. Lauzière lui-même il y a près de trois ans, marque sa totale désapprobation.

«Cette question est si grave pour moi, que j'estime ne plus pouvoir me permettre de maintenir une quelconque ambiguïté», dit M. Pepin qui se prononce pour l'unilinguisme français et le recours à la clause «nonobstant».

M. Pepin qualifie d'«alambiquée» la position de M. Lauzière sur l'affichage. Il rappelle aussi avoir eu des réserves sur les prises de position du *Devoir* sur l'Accord du lac Meech et sur le libre-échange.

Les intérêts supérieurs de la nation sont en jeu, estime l'ancien président de la CSN, qui prétend également que la position du directeur Lauzière va contre la tradition du *Devoir*, «historiquement le principal porteur du flambeau du nationalisme. Maintenant, des journaux comme *La Presse* et *Le Soleil* sont plus directs» dans la défense des droits des Québécois francophones, soutient-il.

M. Pepin reconnaît au directeur du quotidien de la rue Saint-Sacrement le droit de prendre la position qui est la sienne et dit n'avoir pas consulté les autres membres du conseil d'administration avant de prendre sa décision.

Des droits nouveaux

Tout en disant regretter le départ de M. Pepin, lié selon lui à la position de la centrale syndicale dont provient l'ancien leader ouvrier, M. Lauzière



M. Marcel Pepin

re rejette ses critiques: nous ne sommes plus en 1910 ou en 1930 et le discours nationaliste doit tenir compte des changements intervenus dans la société québécoise, soutient-il.

Le principal de ces nouveaux éléments, c'est l'existence de droits reconnus dans les chartes des droits et libertés. «Même si on a des motifs d'inquiétude sur l'avenir du français au Québec, on n'a pas le droit de ne pas tenir compte des droits des autres», dit-il. Même quand ça nous contrarie, précise-t-il.

Et malgré sa valeur symbolique, il faut aller au-delà de l'affichage et du maintien «visage français», là où se trouvent des enjeux autrement importants: la politique de sélection et d'accueil des immigrants, la francisation de la langue de travail et le droit pour les Québécois d'être servis dans leur langue, conclut le directeur du *Devoir*.

Après avoir passé 13 heures sur la croix du Mont-Royal, Stéphane Goulet en remet

Il organise aujourd'hui une marche du Stade olympique au Centre Paul-Sauvé

MARC DORÉ

Pas mal fier du résultat de son geste spectaculaire, Stéphane Goulet était déjà à pied d'oeuvre hier.

Malgré des orteils encore douloureux, le jeune homme qui s'est accroché pendant 13 heures dans le croix du Mont-Royal par une température de -30 degrés lançait un appel pour une marche qui ira ce midi du Stade olympique au centre Paul-Sauvé.

«C'est demain (aujourd'hui) qu'on saura si le message est passé», a déclaré le jeune homme de 20 ans, étudiant en photographie au cégep du Vieux-Montréal.

Le petit groupe d'une quinzaine d'étudiants dont fait partie Stéphane Goulet avait décidé de faire un geste d'éclat dans le but de faire savoir au premier ministre Robert Bourassa que les électeurs veulent qu'il ait recours à la clause «nonobstant» pour protéger la Loi 101.

Le moyen n'était-il pas un peu «extrême»?

«Il a porté fruit: tous les médias en ont largement parlé», constate sans pavoiser le jeune homme.

«Et de toute façon, si on avait un gouvernement plus attentif à ce qui se passe dans la population, on n'aurait pas besoin de faire des choses comme celle-là», ajoute-t-il.

Stéphane et son groupe veulent également faire savoir à tous ceux qui ont catalogué les jeunes comme dépolitisés qu'ils font erreur: les jeunes bougent sur les ques-



Stéphane Goulet et son groupe: des jeunes qui n'ont pas froid aux yeux. PHOTO LUC SIMON FERRAULT, La Presse

tions essentielles comme leur langue et leur culture.

Le jeune casse-cou est resté sous observation à l'Hôtel-Dieu jusqu'à 20h30 vendredi soir, avant d'être autorisé à rentrer chez lui.

Malgré sa position précaire, il était chaudement habillé et n'a pas vraiment eu froid... sauf aux

pieds. «Après 15 minutes, j'avais les pieds gelés. J'ai enlevé mes bottes et je me suis enveloppé dans mon sac de couchage. Ça me permettait de masser mes pieds gelés.»

Et ce n'était pas une farce: on a craint à un moment donné devoir lui amputer des orteils.

«Je me bat contre l'amputation de la Loi 101, je n'ai aucune envie qu'on ampute des orteils», a-t-il lancé avec un humour un peu sombre.

Mais tout était rentré dans l'ordre hier: il n'avait ni rhume, ni mal de gorge et encore ses dix doigts de pied.



Le premier ministre Bourassa, entouré des ministres Guy Rivard et Gil Rémillard, annonce aux photographes que le moment est venu de quitter la salle où se tenait hier à huis-clos la réunion spéciale du Conseil général du Parti libéral sur la langue d'affichage.

La CSD veut du français

Presse Canadienne

La Centrale des syndicats démocratiques croit que le gouvernement Bourassa doit trouver un moyen pour que l'affichage des commerces se fasse uniquement en français, malgré le jugement de la Cour suprême.

Dans un communiqué diffusé hier, le président de la CSD Jean-Paul Hétu a plaidé la cause de l'avancement du français autant en éducation que dans les commerces, les milieux de travail et les technologies de pointe.

La Cour suprême a confirmé le droit pour Québec de légiférer sur sa langue, rappelle M. Hétu, c'est à lui que revient la responsabilité «d'affirmer de façon irrévocable sa volonté de faire respecter le français partout».

CITOYENS ET CITOYENNES POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

C.P. 424, succ. De Lorimier, Montréal, H2H 2N7

C.Q.F. est une association sans but lucratif, indépendante des partis politiques et vouée principalement à la défense des droits des usagers de la langue française.

C.Q.F. a créé le prix Jean-Martucci et le prix Raymond-Lapante pour souligner les efforts de personnes ou de groupes qui défendent et illustrent la langue française.

C.Q.F. a déposé plus de 1 000 plaintes à la Commission de protection de la langue française depuis décembre 1986.

C.Q.F. s'oppose à la nouvelle loi fédérale des langues officielles (C-72).

C.Q.F. veut faire toute la lumière sur le financement du groupe Alliance Québec en faisant pression sur le gouvernement fédéral.

C.Q.F., qui est le pendant francophone d'Alliance Québec, fait appel à votre générosité. Faites parvenir vos dons à:

(Carte de membre 5 \$)

Citoyens et citoyennes pour un Québec français
C.P. 424, succ. De Lorimier
Montréal H2H 2N7

DUVET D'OIE
VAL. 250\$ **99\$**
EXXA
650, PRÉSIDENT-KENNEDY
843-6246
ST-JEAN 1 PLACE DU MARCHÉ

Championny
mène le bal...
Voir en page D 3

FRAMBOISINE
DE SAINT-BERNARD
Cette liqueur, véritable cadeau des dieux, conservera sa fraîcheur et sa belle couleur si vous la gardez à l'abri de la lumière.
30% alc./vol.
Liquore de framboise
Excellent dans un kir royal ou dans un parfait
750 ml
Code: 175968
LES DISTILLERIES DUMONT LTÉE, ROUGEMONT, QUÉBEC

ARBRES EN SOIE
Spécial de Noël
18 et 19 décembre

POINSETTIAS en ton rouge, or ou vert. Présentation en paniers de Noël 10⁹⁹\$	Arbre fleuri 6 pieds choix de 3 coloris pêche, blanc, bleu Empoté et mis en forme OFFRE SPÉCIALE 39⁹⁹\$
Schefflera de soie 6 pieds empoté et mise en forme MAINTENANT 36⁹⁹\$	DIFFEN-BACHIA 36⁹⁹\$
Arbres de Noël de 7 1/2 pieds Quantité limitée 99⁹⁹\$	20% DE RÉDUCTION SUR TOUS LES ARBRES EN SOIE SUR VÉRITABLE BOIS

SHALIMAR DESIGN (QUÉBEC) INC.
3303, boul. Griffith, St-Laurent
735-2365
Ouvert de 10 heures à 21 heures. Tous les jours jusqu'au 24 décembre.

LIQUIDATION DE MATELAS ORTHOPÉDIQUE À 1/2 PRIX

- MATELAS 39" **149\$**
- MATELAS 54" **189\$**
- MATELAS 60" **249\$**

Mes garanties sont sujettes aux conditions du manufacturier - valeurs décroissantes.

PROMOTION
Ens. 39" **129⁹⁹\$**
Ens. 54" **169⁹⁹\$**
GARANTIE 10 ANS

SUPER CHIRO
• Surface matelassée avec double poche
• Sommier-cassé antidérapant enféré pour un meilleur support au niveau du dos.
Ensemble 39" PSM 455\$ **229\$**
Ensemble 54" PSM 595\$ **299\$**
Ensemble «Queen» PSM 795\$ **399\$**
GARANTIE 15 ANS

NOUVEAU LIT ÉLECTRIQUE
• SIMPLE • DOUBLE • QUEEN • KING
A COMPTER DE **999\$** SEULEMENT

POSSIBILITÉ DE LIVRAISON LE MÊME JOUR.
Les garanties sont sujettes aux conditions du manufacturier - valeurs décroissantes.

MATELAS RÉAL BÉDARD
Rendez visite au spécialiste du confort
6201, rue DE NORMANVILLE
angle Bellechasse
2 rues à l'est de Christophe-Colum
273-1706

BOUTIQUE Sweet Bygones
VENEZ DÉCOUVRIR TOUS LES CHARMES DE L'ORIENT DANS UN ENDROIT UNIQUE EN VILLE

SUPER SOLDE DE NOËL
20 à 50% de réduction
(offre valable jusqu'au 24 décembre)
Petits meubles en pierre sculptée, boîtes à bijoux, tables à thé, paravents pliants, lampes, vases en bronze, antiquités et reproductions et plus encore
...l'endroit idéal pour choisir vos cadeaux de Noël.
5990, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: **273-1790**



Reprise du piquetage

Autorisé par la Cour supérieure, le piquetage a repris hier devant le restaurant le Relais Terrapin à Longueuil, où des membres de l'Association des résidents du Vieux-Longueuil protestent contre la démolition sans permis le 19 novembre dernier d'une vieille maison de la ville construite entre 1830 et 1850. Le juge Gérard Turmel a accordé jeudi une injonction interlocutoire redonnant le droit aux manifestants de se promener en face du restaurant. Le 25 novembre, le propriétaire Nassir Kassam avait obtenu par un autre juge de la Cour supérieure une injonction interlocutoire provisoire interdisant le piquetage autour du restaurant.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, LA PRESSE

EN BREF

IL SE REND

Un individu âgé d'une cinquantaine d'années a été enfermé hier à la prison d'Orsainville, en banlieue de Québec, après avoir séquestré le propriétaire d'un bar. L'incident est survenu vers 2 h au Bar 173, à Saint-Georges-de-Beauce. L'homme aurait braqué une arme à feu sur le propriétaire, alléguant qu'une danseuse de l'endroit lui avait volé son portefeuille. Il s'est rendu à la police au bout d'une heure et demie. Deux coups de feu ont été tirés au cours de la séquestration, mais personne n'a été blessé.

POUR UN JOUET

Les membres de l'escouade technique de la police de la CUM ont enfoncé la porte d'un appartement de l'avenue du Parc, hier matin, pour découvrir un inoffensif revolver jouet. Toute l'histoire a débuté, vers 4 h, par une affaire d'introduction par effraction. Une femme a rapporté à la police avoir reçu la visite de trois hommes. Les policiers se sont rendus illico à l'adresse des présumés voleurs, où ils se sont faits répondre par un type armé. Ils ont alors établi un périmètre de sécurité autour de l'immeuble et essayé d'entrer en communication avec les suspects. Une heure plus tard, deux hommes se livraient à la police.



Les rescapés attendus à Halifax aujourd'hui

Presse Canadienne
HALIFAX

Les rescapés de la plate-forme de forage Rowan Gorilla 1, qui a chaviré, jeudi dernier, dans l'Atlantique-Nord, devraient arriver à Halifax, aujourd'hui, à bord du remorqueur Smit London.

Les familles des travailleurs et des représentants de la compagnie texane propriétaire de la plate-forme, Rowan Companies, de Houston, sont à mettre en oeuvre tout le nécessaire pour recevoir les 27 rescapés.

Un porte-parole de la compagnie, Bill Hedrick, a déclaré qu' aussitôt arrivés, les travailleurs seraient conduits à un hôpital d'Halifax pour des examens physiques complets. Aucun des rescapés ne serait blessé, selon les communications radio, mais du côté de la compagnie, on ne veut prendre aucune chance.

Les 25 hommes et deux femmes ont passé près de 24 heures dans une «capsule de survie», une embarcation de secours recouverte. La mer s'est suffisamment calmée, vendredi matin, pour que le remorqueur, qui devait touer la plate-forme de \$90 millions jusqu'en mer du Nord, puisse récupérer les rescapés.

Causes encore inconnues

Les causes de l'accident maritime ne sont pas encore connues, mais on se fie aux témoignages des travailleurs pour éclaircir le mystère. Ce qu'on sait déjà cependant, c'est que

les ballasts de la plate-forme ont commencé à prendre l'eau, faisant incliner la structure. C'est à ce moment que l'équipage a décidé de quitter la plate-forme.

La Rowan Gorilla 1 était une plate-forme de forage pour les eaux peu profondes. Contrairement aux autres plates-formes, elle était dotée de pattes qui servent à l'ancrer aux fonds marins. Lors de son transport par remorqueur, les pattes sont repliées au-dessus du tablier.

Selon les travailleurs offshore, le remorquage de la plate-forme constitue sa période de vie la plus dangereuse. Deux méthodes de remorquage sont possibles. D'abord, le remorquage «à sec», alors que la plate-forme, embarquée sur une barge submersible, se trouve en quelque sorte entre deux eaux.

Puis, le remorquage «en eaux», alors que la plate-forme est traînée au bout d'un câble par un remorqueur jusqu'à sa destination. La Rowan Gorilla 1 était remorquée «en eaux».

Puisque la plate-forme est enregistrée aux États-Unis et qu'elle a coulé en eaux internationales, ce sont les Américains, et non pas les Canadiens, qui enquêteront sur les causes de l'accident. Des inspecteurs de la Garde côtière américaine sont arrivés à Halifax, vendredi.

Le 9 décembre dernier, après inspection de la plate-forme, des gardes côtiers américains avaient donné le feu vert à son départ en haute-mer.



LE CADEAU DE BON GOÛT

Toute la magie de la soie, de la laine, du cachemire multipliée par la variété des textures, des dessins et des couleurs assurent à nos clients des exclusivités de grande classe.

Pour homme et femme

Châles, carrés, écharpes, cravates, etc.

Caméléon
Balenciaga
Dior
Saint-Laurent
Céline Balmain
Franco Ferré
Jean Patou
Guy Laroche
Valentino
Leonard

161-A, rue St-Paul est
Montréal, Qc H2Y 1G8, 878-1250

Ouvert le dimanche



PHOTO La Presse

215 tests: 34 arrestations

Les automobilistes de Laval, comme cette femme, ont dû se soumettre à la grande opération, hier soir, alors que les policiers ont fait subir 215 tests aux conducteurs pour mesurer leur taux d'alcool dans le sang. Cette opération «Alerte» a conduit à 34 arrestations. Elle s'est poursuivie, hier soir, de 21 h à 3 h du matin. Des opérations semblables ont eu lieu à Lachenaie, Charlemagne, Saint-Eustache et sur l'autoroute des Laurentides.

Comment éviter d'engraisser pendant les Fêtes tout en profitant des plaisirs de la table

NUTRI-DIÈTE et NUTRI BAR vous offrent le moyen de rester mince sans vraiment vous priver.

Il n'est certainement pas normal, durant le temps des Fêtes, d'inciter quelqu'un à se priver. Ce n'est certes pas le moment de se mettre à l'écart et de regarder les autres festoyer. Après tout, cette période de l'année est relativement courte et mérite qu'on lui accorde une certaine attention. D'autant plus que sur le plan social, ne pas faire comme tout le monde est vraiment embêtant. Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est souhaitable de bien manger durant les Fêtes et même à l'occasion de faire certains abus. Mais cette attitude n'est pas sans danger. On risque bien sûr d'engraisser. Pourtant, il existe un moyen d'éviter cet inconvénient. Ce moyen consiste à utiliser NUTRI-DIÈTE ou NUTRI BAR de façon préventive ou corrective.

Comment utiliser Nutri-Diète et Nutri Bar pour éviter de prendre du poids durant les Fêtes

Lorsque, par exemple, nous prévoyons devoir prendre un gros repas, possiblement quelques 1.800 calories, il faut diminuer l'apport calorique aux repas précédents. Si ce repas copieux a lieu le soir, il est alors souhaitable au petit déjeuner et à l'heure du midi de prendre NUTRI-DIÈTE ou NUTRI BAR. Ainsi, au total l'apport calorique de la journée demeure acceptable. Si cette pratique, pour toutes sortes de raisons, n'est pas applicable la journée même, rien n'empêche évidemment de prendre NUTRI-DIÈTE ou NUTRI BAR le lendemain du festin. Ce faisant, on réduit de la même façon l'apport

calorique et on évite ainsi d'engraisser. NUTRI-DIÈTE et NUTRI BAR apparaissent donc comme les produits par excellence pour éviter d'engraisser durant les Fêtes, sans pour autant renoncer aux plaisirs de la table. Il est possible de concilier les deux, sans s'imposer en définitive le moindre sacrifice.

Une variété de 14 délicieux produits pour perdre rapidement du poids

On sait que la variété est un facteur important dans la réussite d'une cure d'amaigrissement. Avec NUTRI-DIÈTE et NUTRI BAR, le problème ne se pose pas. NUTRI-DIÈTE comprend quatorze substituts de repas différents: trois laits fouettés (chocolat, vanille, fraise); quatre poudings (chocolat, caramel, vanille, banane); quatre soupes (crème de poulet, crème de champignons, crème de tomates et de légumes et crème de pois jaunes). Quant à NUTRI BAR, il est offert à la saveur de chocolat, de café et d'arachides. À ces 14 substituts de repas, tous aussi délicieux les uns que les autres, s'ajoutent nos menus pour 21 jours, présentés dans le livret accompagnant NUTRI-DIÈTE et NUTRI BAR. Tout ceci fait de NUTRI-DIÈTE et de NUTRI BAR la méthode par excellence pour perdre du poids ou éviter d'engraisser. C'est une méthode saine, facile et agréable pour parvenir à son poids idéal et pour le maintenir.

N'hésitez plus, procurez-vous NUTRI-DIÈTE et NUTRI BAR chez votre pharmacien dès aujourd'hui et perdez du poids.



TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

«**H**éritage Montréal» entend s'impliquer de près dans les célébrations du 350^e anniversaire de Montréal. Deux

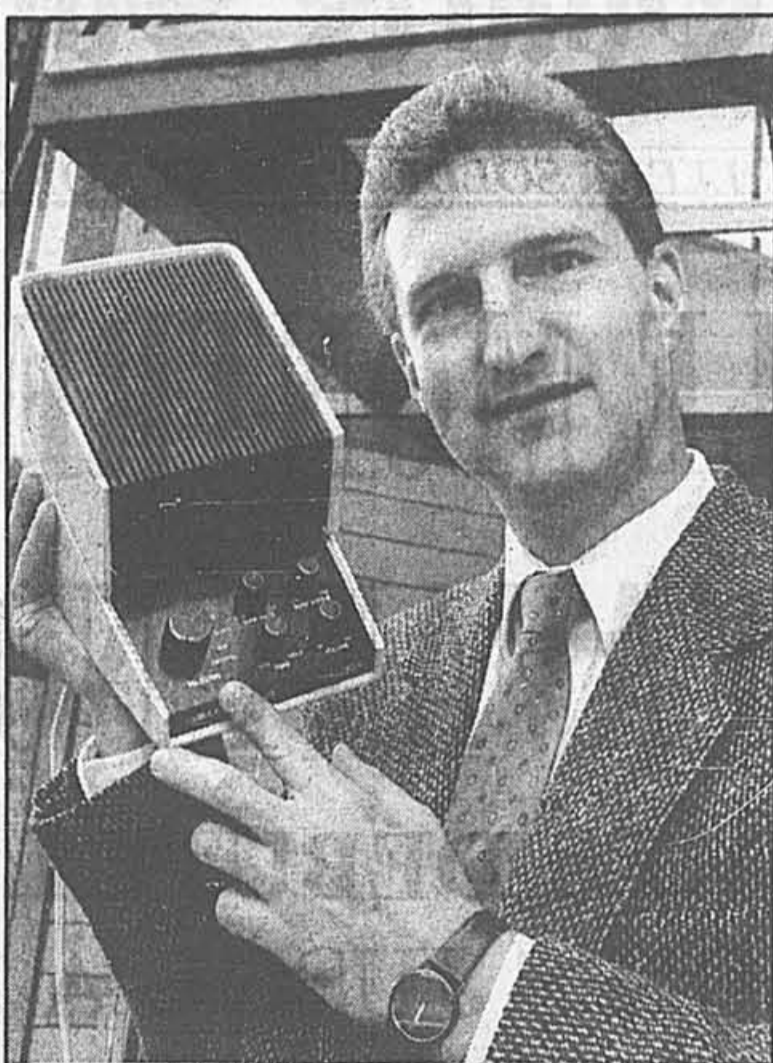
projets sont en marche. **Christiane Gosselin** est responsable du projet de publication de 350 capsules d'informations historiques, tandis que **Pierre Ramet** pilote le projet de panneaux mettant en valeur le patrimoine architectural des quartiers montréalais. Renseignements: 842-8678.

La Ville de Montréal offre aux sculpteurs sur glace, dans le cadre de la Fête des neiges, une quarantaine de blocs de glace de six pieds carrés sur huit pieds de hauteur. Vingt de ces blocs sont disponibles dans la catégorie familiale, et les 20 autres dans la catégorie «grand public». Le concours aura lieu le samedi 28 janvier mais il faut s'inscrire avant le 30 décembre en écrivant à l'adresse suivante: La fête des neiges 1989, concours populaire de sculpture sur neige, Île Notre-Dame, C.P. 805, succursale «C», Montréal, Québec H2L 4L6.

Trois jeunes hommes d'affaires d'ascendance chinoise, **Alex Lee**, **Philippe Tsé** et **Sing Li**, viennent de rouvrir le restaurant La Théière, au 1424, rue Bishop, et ils ont confié la direction des cuisines à **Mau Wah**. Ce dernier a fait ses classes à Paris et à New York avant de venir s'installer à Montréal.

Marie-André Sabourin est la lauréate du Grand Prix Renaissance 1988, décerné par le Regroupement des associations de stomisés du Québec, et ConvaTec, division de Squibb Canada. Le prix lui a été présenté par **Roger Laroche**, chroniqueur à la circulation à Radio-Canada.

Pierre Bouchard, chef du pro-



Cadeaux Inusités

La boutique **Néo.Nix**, qui ouvrait récemment ses portes, rue Crescent, propose des cadeaux insolites et des gadgets futuristes haut de gamme à l'intention de ceux qui ne savent plus quoi offrir à un être cher. **Kyle Harrison**, un des co-propriétaires avec **Linda Paiement**, propose un conditionneur de son qui peut vous bercer, vous détendre ou vous endormir au gré de vos humeurs.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

gramme de réhabilitation professionnelle au centre de réadaptation Constance-Lethbridge, présentera les résultats des démarches en cours lors d'une rencontre de presse demain à midi. Renseignements: 487-1770.

La comédienne, danseuse et auteur **Carole Dulude**, animera une soirée de méditation et de prière sur la vie de Marie demain à 20h, au 5366, chemin de la Côte-des-Neiges. Renseignements: 739-1987.

Serge Langlois, président de la commission consultative des arts de Laval, a accepté la présidence de l'exposition *Oeuvres sur papier* dont le vernissage aura lieu le samedi 20h, au 2159, boulevard Saint-Martin est, à Laval. Renseignements: 384-1600.

Clément Richer a été récemment réélu pour un huitième mandat à la présidence de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Le conseil d'administration comprend éga-

lement les vice-présidents **Ré-nald Dutil** et **Marie Girard**, le secrétaire général **Pierre Jutras**, le trésorier **Hugues Bergeron**, et les administrateurs **William Barakett**, **Louis Godin**, **Georges-Henri Villeneuve** et **Isaac Wilchessky**.

Michel Hamelin, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, dévoilera mardi à 11h, les orientations du comité sur le rapport du Comité consultatif sur les relations internationales et interraciales sur la qualité et l'accessibilité des services à la CUM.

Fernand Perreault, président de la Société immobilière Trans-Québec, sera l'hôte d'une récep-

tion hors du commun mardi à 16h45. En effet, M. Perreault aura le plaisir d'accueillir au complexe Westmount Square une réplique d'environ 11 mètres de hauteur de la tour Eiffel. Ce projet vise à souligner le caractère international de Westmount Square, acquis par la SITQ il y a près de deux ans.

L'historien **Robert Lahaise**, professeur au département d'histoire de l'UQAM, procédera mardi à 17h, au pavillon Judith-Jasmin de l'université, au lancement de **Guy Delahaye: oeuvres parues et inédites**. De son vrai nom **Guillaume Lahaise**, Delahaye est le père de Lahaise. Il était poète, médecin et psychiatre à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (Louis-Hippolyte-LaFontaine).

Wladimir Paskievici (notre photo), directeur des études supérieures et de la recherche à l'École polytechnique, a été récemment honoré par le Conseil de développement du loisir scientifique, quand son président, **Luc Séguin**, lui a remis une plaque honorifique.

Sheldon Kagan est président et producteur du Salon de la mariée, qui se déroulera le 5 février, au palais des congrès de Montréal. Renseignements: 631-4430.

À MARDI

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Malgré son absence prolongée au petit écran, **Jacqueline Plouffe** a laissé un bon souvenir aux Montréalais puisque nous avons reçu pas moins de 600 coupons de participation, avec un taux de bonnes réponses de 85,6 p. cent. Parmi ces bonnes



réponses, la consœur **Danielle Bonneau** a tiré au sort les noms de 12 finalistes: **Claude Chiasson**, d'Anjou; **R. Leducq**, de Boucherville; **Françoise Bradley**, de Cowansville; **Louise Bossi**, d'Entrelacs; **Louise Dupuis**, de Longueuil; **Georgette C. Bourgoïn**, **Benoît Corriveau**, **Huguette Hotte**, **Huguette Lecavalier** et **Paulette Phaneuf**, de Montréal; **Louise Cardinal**, de Saint-Donat; et **M. Bisailon**, de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces personnes sont admissibles au tirage d'un bon d'achats de \$200, gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'art du Québec, ainsi que de *La Presse*. Le prochain tirage aura lieu le 23 décembre. Les participants peuvent tenter leur chance aussi souvent qu'ils le veulent, mais chaque enveloppe ne peut contenir plus de cinq bulletins.

La personnalité-mystère de cette semaine est plus ou moins facile à identifier. Cette photo de 1949 est celle d'un vétéran de la télévision montréalaise négligé depuis quelque temps. Si vous reconnaissez cette personne, écrivez à TÊTES D'AFFICHE, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9, en joignant la date de parution.



Montréalités

La Ronde: moins de visiteurs et perte de \$2 millions

L'AMARC impute ces pertes au mauvais temps ainsi qu'à l'ouverture tardive de l'Aquaparc



MARIANE FAVREAU

La fréquentation de La Ronde a baissé de quelque 150 000 visiteurs, l'été dernier. Ce qui a entraîné des pertes de \$2 millions de recettes escomptées. L'AMARC qui gère La Ronde, impute ces pertes au mauvais temps qui a sévi lors de trois longues fins de semaine, ainsi qu'à l'ouverture tardive de l'Aquaparc, acquise plus tôt par la ville.

Comme le coût d'admission est souvent perçu comme prohibitif pour des ménages à revenus moyens, l'AMARC a décidé de l'abaisser de \$2 tant pour un enfant que pour un adulte. Les tarifs passent donc de \$10 à \$7,95 pour un enfant, et de \$17 à \$14,95 pour un adulte. Le tarif famille, pour au maximum deux adultes et deux enfants, reste inchangé à \$38 par jour.

Toutefois, l'admission continuera d'être gratuite sur semaine pour les assistés sociaux, les personnes de plus de 65 ans et les handicapés.

De plus, on ouvrira La Ronde trois jours de plus pour porter à 103 jours sa période d'activités. Quant à l'Aquaparc, on pourra s'y amuser pendant 29 jours de plus que l'an dernier.

Ces données ont été rendues publiques lundi, dans le rapport de la commission du développement communautaire qui a fait l'étude du budget de l'AMARC.

Le conseiller **Marvin Rotrand**, membre de cette commission, persiste à croire que les tarifs resteront trop élevés, ce qui va continuer, selon lui, de bloquer l'accroissement de l'assistance nécessaire aux îles.

2 000 SANS-ABRI ET NON 10 000

Par ailleurs, on constate qu'il y a, à Montréal, quelque 2 000 sans abri, et non pas 10 000, comme le voulaient les chiffres avancés lors de l'année des sans-abri.

Ce n'est pas que le nombre de

ces pauvres hères ait diminué miraculeusement. C'est plutôt qu'on ajoutait volontiers à ces 2 000 itinérants, quelque 8 000 autres personnes qui «seraient très mal logées».

Ces données se trouvent aussi dans le rapport de la commission du développement communautaire, qui s'est également penchée sur Dernier recours, le centre de référence ouvert par la municipalité et qui est en passe de devenir un véritable refuge.

La commission voit trois conséquences bénéfiques à l'ouverture de Dernier recours: il y aurait 80 p. cent moins d'itinérants dans le métro; le nombre de personnes qui couchent dans les parcs a chuté considérablement; le nombre d'incendies dans les maisons de chambre a également baissé.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, on apprend que la ville embauchera 13 animateurs en horticulture, l'été prochain. Ils auront pour mission de conseiller les 5 800 jardiniers amateurs qui cultivent un petit lopin dans les 78 jardins communautaires de la ville.

UN PARC AMPUTÉ SANS DOULEUR

Il y a des morcellements de parc qui se font plus facilement que celui du parc Ahuntsic où des citoyens contestent toujours l'amputation d'une partie de l'espace réservé au parc (mais utilisé en parking) pour la construction d'un complexe immobilier.

Cette fois, il s'agit du parc Marie-Claire-Daveluy, dans Ri-

vière-des-Prairies. Mais personne, semble-t-il, ne se plaint que le conseil municipal ait récemment décidé de l'amputation d'une partie de ce parc situé à l'angle de la 5^e rue et de la 54^e avenue.

On lui soustrait une superficie de 80 000 pieds carrés ou 7 338 mètres carrés, évaluée à plus de \$600 000. La municipalité vend cette portion du parc à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) qui compte y construire une école primaire.

En échange, la CECM cède à la Ville l'école Sainte-Agnès, située à l'autre bout de la ville, rue Boucher à l'angle de la rue Drolet. L'école est évaluée, avec le terrain, à environ \$510 000, si bien que la CECM paiera une différence de \$90 500 à la Ville.

Montréal ajoute cette école désaffectée aux terrains et immeubles de sa réserve foncière. Elle compte la restaurer pour y

aménager de 60 à 75 logements pour personnes âgées.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE ZLAN

Le président du comité exécutif de la ville, M. Michael Fainsttat a annoncé la semaine dernière la composition du comité consultatif sur la mise en oeuvre de la politique visant à faire de Montréal une zone libre d'armements nucléaires (ZLAN).

Le président en est Guy Côté, de l'Entraide missionnaire, et la vice-présidente, Marie-Danielle Lapointe, du Conseil du Travail de Montréal. En font également partie, Paul Bélanger, de l'IRAT, Gordon Edwards, professeur au Vanier College, Pierre Bonnet, de la CSN, Jean-Louis Roux, homme de théâtre, et Marguerite Taillefer, éducatrice.

Le comité a pour mission de conseiller le comité exécutif sur les moyens de mettre en applica-

tion les recommandations du rapport ZLAN, déposé en novembre. Il doit aussi voir à maintenir des liens entre l'administration et les groupes, organismes ou institutions travaillant pour la paix.

DES IDÉES POUR LES ÎLES

En réponse à l'appel d'idées lancé par la Ville, un lecteur, M. Guy Fournier, rappelle que pour les Montréalais et des milliers de touristes, Expo 67 fut tout un événement. Aussi suggère-t-il, dans le réaménagement des îles Notre-Dame et Saint-Hélène, qu'on conserve un pavillon qui serait en quelque sorte un souvenir de l'Expo.

On pourrait y présenter des objets, photos, maquettes, montages, oeuvres d'art qui rappelleraient tant aux Montréalais qu'aux visiteurs, la grande effervescence de Terre des Hommes. «Je suis persuadé qu'il y a encore

certains éléments en storage ici ou là, des sculptures qui pourraient servir.»

De plus, au moyen de photos, on pourrait évoquer la création des îles tirées du néant pour cet événement. Et par extension, le pavillon pourrait illustrer d'autres grandes expositions universelles qui se sont tenues ailleurs, croit M. Fournier.

De son côté, le président de la Société des écrivains canadiens, Gilbert Lévesque, suggère un projet éducatif et culturel ayant pour thème «La flore de l'île» qui logerait dans la sphère géodésique de l'île Sainte-Hélène.

Axé surtout sur le milieu scolaire, mais capable d'intéresser tant la population que les visiteurs, ce projet vise à faire connaître, au moyen de spécimens, la flore montréalaise des origines à nos jours. Peut-être même ne serait-il pas nécessaire de «révêtir» la sphère dénudée par un incendie, il y a plusieurs années pour réaliser ce projet.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

JUSQU'À
50%
DE RABAIS

Le Journal A. Gold & Sons

MÉTÉO:
IDÉAL
POUR DES
ÉPARGNES

Hiver 1988 **TOUT SUR NOTRE PLUS GRAND ET MEILLEUR SOLDE D'AVANT NOËL** Vol. XC

BONNE NOUVELLE MONTRÉAL! NOTRE SOLDE D'AVANT NOËL POUR HOMMES ET DAMES DÉBUTE LUNDI OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 H

AUBAINES FORMIDABLES POUR HOMMES

- Épargnez \$26 à \$56 - CHANDAILS MODE. SPLENDEIDE CHOIX DE COULEURS ET STYLES.
Col rond, col V, col polo cardigans.
P.M.G.TG.
Ordinaire \$75 à \$115 **\$49 et \$59**
- Épargnez \$55 à \$95 - MAGNIFIQUE COLLECTION DE CHANDAILS EUROPÉENS.
Styles, couleurs et textures dernier cri. P.M.G.TG.
Ordinaire \$120 à \$160 **\$65**
- Épargnez \$17 - CHEMISES SPORT YVES ST. LAURENT
100% Coton. Motif à rayures. P.M.G.TG.
Ordinaire \$45 **\$28**
- Épargnez \$28 à \$40 - CHEMISES SPORT DE TISSU EUROPÉEN.
Vaste assortiment de styles, motifs et couleurs. P.M.G.TG.
Ordinaire \$68 à \$80 **\$40**
- Épargnez \$35.01 et \$40.01 - PANTALONS SPORT. COUPE SOIGNÉE.
Choix de velours côtelé imprimé et coton broché.
Ordinaire \$85 à \$90 **\$49.99**
- Épargnez \$57 à \$67 - PANTALONS IMPORTÉS D'ITALIE
Tweed et mélange de laine texturé.
Ordinaire \$75 à \$135 **\$68**
- ÉPARGNEZ 50% - VÊTEMENTS SPORT D'HIVER COORDONNÉS DE MONDI, MERONA ET TREKKA **50% de rabais**
- Épargnez \$151 ou \$301 - BLOUSONS DE CUIR STYLE CONTENPORAIN EN CUIR D'AGNEAU.
Choix de cuir. Brun, Chêne.
Tailles 38 à 44.
Ordinaire \$550 et \$750 **\$399 et \$449**
- ÉPARGNEZ 50% - VÊTEMENTS SPORT DÉCONTRACTÉS DES NOMS RECONNUS POUR LEUR LOOK ET LEUR AISANCE, DANS LES CONCEPTS DE MODE ACTIVE BROWN'S JEANS & ADIDAS **50% de rabais**
- ÉPARGNEZ \$31 à \$49 - CHANDAILS GOLD SPORT AVEC MOTIFS & BRÔDÉRIES ILLUSTRANT DES THÈMES D'AVIATION, ET DES SCÈNES DE PLEIN AIR.
Col rond, col polo, col cheminée. P.M.G.TG.
Ordinaire \$80 à \$98 **\$49**
- ÉPARGNEZ \$55 - CHANDAILS COL ROULÉ. TRICOT 100% DOUBLÉS DE MOLLETON.
Teintes unies avec broderie d'aviation au dos. Naturel, Beige, Noir, Argent, Vert d'Eau et Vert Forêt. P.M.G.TG.
Ordinaire \$120 **\$65**
- Épargnez \$15 à \$30 - CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES TONS SUR TONS, CARRELÉES, RAYÉES.
100% coton et mélange de coton.
Ordinaire \$40 à \$55 **\$25**
- Épargnez \$20 à \$35 - CRAVATES 100% SOIE DE COUTURIERS RENOMMÉS. DERNIERS COLORIS, MOTIFS.
À rayures, unies, crêpe de chine, motifs cachemire.
Ordinaire \$35 à \$50 **\$15**
- Épargnez \$31 - PEIGNOIRS POUR HOMMES. RATINE ET RATINE DE VELOURS. STYLES ET COULEURS ASSORTIS.
Ordinaire \$90 **\$59**
- Épargnez \$21 - PEIGNOIRS LÉGERS POUR HOMMES. POLYESTER ET COTON.
Motifs et couleurs assortis.
Ordinaire \$60 **\$39**
- Épargnez \$10 - GANTS DE QUALITÉ EN CUIR, DOUBLÉS.
Noir ou Brun. Doublure en polycoton.
Ordinaire \$35 **\$25**

A. Gold & Sons

EXCELLENTE AUBAINES SUR NOS MAGNIFIQUES COMPLETS, VESTONS SPORT ET MANTEAUX

NOS MAGNIFIQUES COMPLETS

Excellentes étoffes. Taillés expertement. Derniers styles, couleurs et motifs. Modèles à boutonnage simple et double. Collections spécialement sélectionnées.

VALEURS JUSQU'À \$495 — À Partir de **\$248**

NOS SPLENDIDES VESTONS SPORT

Parfaits pour toutes saisons. Taillés soigneusement. Coupes élégantes. Teintes et modèles dernier cri. Collections spécialement sélectionnées.

VALEURS JUSQU'À \$350 — À Partir de **\$129**

À SOULIGNER NOTRE SUPERBE PALETOT

Splendides paletots en Cachemire et Laine de fabrication experte dans des modèles à boutonnage simple ou double. Couleurs classiques de gris ardoise ou marine.

OFFRE TRÈS SPÉCIALE À **\$299**

EXTRA! RABAIS TRÈS APPRÉCIABLES SUR DES COLLECTIONS DE COUTURIERS RENOMMÉS POUR DAMES

Jones New York, Serge Nancel, Mr. Jax, Spanner, Leo Chevalier, Emilio Pucci, Sylvia O'Brien, Melvyn Paul, Edith Strauss, Ultima, Weber, Mayon, Magnolia, Bagatelle, Jacques Vert, Sungsport, Alfred Sung, Semplice, Avant Garde, Plaza, Betty Barclay, Jerry "F", Hilary Radley.

*BOUTIQUES POUR DAMES À 6 EMPLACEMENTS MODE

- MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND
- 960 O., rue STE. CATHERINE • PLACE VERTU
- CARREFOUR LAVAL • FAIRVIEW, POINTE CLAIRE

OFFRES INCOMPARABLES DE NOTRE RÉPUTÉ RAYON DE CHAUSSURES POUR HOMMES

- Épargnez \$35 - BOTILLONS HABILÉS PIATTELLI. **\$110**
Se vendaient \$145
- Épargnez \$15 à \$30 - PANTOUFLES MODE PIATTELLI. **\$25**
Se vendaient \$40 à \$55
- Épargnez \$25 à \$35 - BOTTES D'HIVER GOLD SPORT. **\$75**
Se vendaient \$100 et \$110
- Épargnez \$50 - BOTTES D'HIVER NORTHERN PATROL DE NUNN BUSH. **\$115**
Se vendaient \$165
- Épargnez \$35 - BOTTES D'HIVER PEDPORT DU PORTUGAL. **\$90**
Se vendaient \$125
- Épargnez \$25 à \$50 - CHAUSSURES SPORT ET HABILÉES SINAGRA ET PIATTELLI **\$75**
Se vendaient \$100 à \$125
- Épargnez \$25 à \$50 - CHAUSSURES DE MARCHÉ ROHDE D'ALLEMAGNE, SOFT SPOTS ET PIATTELLI. **\$75**
Se vendaient \$100 à \$125

SUPER VALEURS POUR DAMES*

- Épargnez \$230 à \$416 - VESTES EN CUIR DE BAGATELLE
Couleurs et styles assortis. **\$339 à \$569**
Ordinaire \$495 à \$985
- Épargnez \$106 - PANTALONS EN CUIR DE BAGATELLE
Choix de couleurs. **\$189**
Ordinaire \$295
- Épargnez - VÊTEMENTS SPORT COORDONNÉS JACQUES VERT
\$31 à \$56 - Pantalons Jacques Vert. **\$109 à \$139**
Ordinaire \$140 à \$195
- Épargnez \$31 à \$51 - Jupes Jacques Vert. **\$109 à \$139**
Ordinaire \$140 à \$190
- Épargnez \$66 à \$111 - Vestes Jacques Vert.
Ordinaire \$255 à \$390 **\$189 à \$279**
- Épargnez \$36 à \$46 - Blouses Jacques Vert. **\$69 à \$99**
Ordinaire \$105 à \$145
- Épargnez \$41 à \$51 - Chandails Jacques Vert
Ordinaire \$170 à \$200 **\$129 à \$149**
- Épargnez - VÊTEMENTS, SPORT COORDONNÉS SUNGSPORT DE ALFRED SUNG
- Épargnez \$71 - Vestes Sungsport **\$189**
Ordinaire \$260
- Épargnez \$30 à \$31 - Jupes Sungsport **\$85 à \$99**
Ordinaire \$115 à \$130
- Épargnez \$46 - Pantalons Sungsport **\$109**
Ordinaire \$155
- Épargnez \$30 à \$46 - Blouses Sungsport **\$85 à \$119**
Ordinaire \$115 à \$165
- Épargnez \$141 à \$146 - ENSEMBLES TRICOT 2 PIÈCES SEMPLICE AVEC GARNITURE DE CUIR OU SUEDE DANS UN ASSORTIMENT DE COULEURS ET STYLES.
Ordinaire \$390 à \$415 **\$249 à \$269**
- Épargnez \$56 - CHANDAILS PAR AVANT GARDE **\$109**
Ordinaire \$165
- Épargnez \$51 - CHANDAILS PAR AVANT GARDE **\$99**
Ordinaire \$150
- Épargnez \$61 - CHANDAILS DES FÊTES PAR PLAZA **\$149**
Ordinaire \$210
- Épargnez \$41 à \$81 - CHANDAILS IMPORTÉS BETTY BARCLAY EN PLUSIEURS STYLES ET COULEURS
Ordinaire \$120 à \$230 **\$79 à \$159**
- Épargnez \$13 - CHANDAILS DE FANTAISIE EN MOLLETON DE GOLD SPORT Quatre motifs différents. **\$32**
Ordinaire \$45
- Épargnez \$146 - ENSEMBLES JUPES 2 MORCEAUX D'EDITH STRAUSS Imprimés divers. **\$149**
Ordinaire \$295
- Épargnez \$166 - MANTEAUX D'HIVER EN POPELINE DOUBLÉS DE LAINE DE JERRY F **\$169**
Ordinaire \$335
- Épargnez \$56 à \$81 - MANTEAUX MODE D'HIVER DE HILARY RADLEY **\$319**
Ordinaire \$295 à \$400
- Épargnez \$396 - PELISSES À DOUBLURE DÉTACHABLE EN VISON À PORTER EN TOUTE SAISON **\$399**
Ordinaire \$795
- Épargnez - MANTEAUX EN CUIR ET POPELINE AVEC DOUBLURE DE FOURRURE AMOVIBLE.
- Épargnez \$1001 - Manteaux de cuir. Doublure en lapin. Col de chat sauvage. **\$1 999**
Ordinaire \$3 000
- Épargnez \$241 - Manteaux de popeline. Doublure et col d'opossum. **\$1 199**
Ordinaire \$1 450
- Épargnez \$401 - Manteaux de cuir. Doublure et col d'opossum. **\$1 599**
Ordinaire \$2 000
- Épargnez \$66 à \$71 - ENSEMBLES AJUSTÉS 2 MORCEAUX DANS DES STYLES ASSORTIS **\$229 à \$249**
Ordinaire \$295 à \$320

POUR UN MEILLEUR CHOIX, VEUILLEZ MAGASINER TÔT DANS TOUS NOS MAGASINS

PLACE VERTU •
CENTRE ROCKLAND •
960 STE CATHERINE O. •
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE •

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

• LE CARREFOUR LAVAL
• LES GALERIES D'ANJOU
• LES PROMENADES ST-BRUNO
• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD